



NATIONS UNIES
MADAGASCAR



RAPPORT ANNUEL DES RÉSULTATS

MADAGASCAR





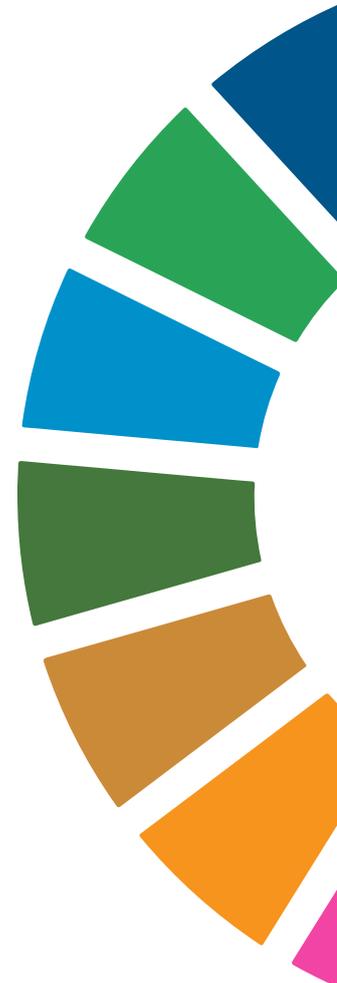
En couverture :

Le visage plein d'espoir d'une élève handicapée de l'école primaire publique Miandrarivo Mahitsy



Sommaire

	Avant-propos	iv
	Introduction	2
	Le système des Nations Unies à Madagascar	3
	Les partenaires clés du SNU pour le développement dans le pays	5
01.	Principaux axes de développement au niveau national et régional	8
02.	Appui du SNU aux priorités de développement nationales grâce au plan-cadre de coopération	14
2.1.	Aperçu des résultats du plan-cadre de coopération	15
2.2.	Priorités stratégiques et effets du plan-cadre de coopération	16
	Priorité stratégique 1. Renforcer la bonne gouvernance, l'état de droit et la sécurité	16
	Priorité stratégique 2. Assurer le développement du capital humain	22
	Priorité stratégique 3. Impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive	31
	Priorité stratégique 4. Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement	39
2.3.	Appui aux partenariats et financement du Programme 2030	46
2.4.	Résultats du SNU travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficacité du SNU	49
	Programmation	49
	Opérations	51
	Communications	51
2.5.	Aperçu financier et mobilisation des ressources	52
	Mobilisation des ressources	52
	Dépenses et taux de décaissement	53
	Affectation des ressources	54
	Affectation des ressources disponibles en 2022 selon les ODD	54
03.	Priorités du SNU pour l'année à venir	56
	Acronymes & abréviations	59
	Noms Des Entités Des Nations Unies	59





Avant-Propos

Au nom du système des Nations Unies à Madagascar, j'ai l'honneur de présenter notre rapport annuel 2022. Ce rapport résume les principales réalisations et les défis collectifs du système des Nations unies à Madagascar, conformément aux engagements pris à travers le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2021-2023.

Ce plan-cadre de coopération, initié en juillet 2021, priorise les contributions conjointes du système des Nations Unies aux efforts du pays pour sauver les Objectifs de développement durable du Programme 2030. Nous sommes à mi-chemin de la période des Objectifs de développement durable et le bilan global des progrès et de la probabilité d'atteindre ces objectifs n'est pas positif. Au vu de ce constat, nous sommes appelés à redoubler nos efforts pour reprendre le chemin de la construction d'un monde meilleur qui ne laisse personne de côté.

En 2022, Madagascar a commencé à se relever de la crise liée à la pandémie de la covid-19. Le pays a également surmonté le pire de la crise alimentaire qui a récemment frappé le Grand Sud du pays à la suite de la sécheresse la plus grave depuis 40 ans. Vers fin 2022, la sécurité alimentaire et la sécurité nutritionnelle dans le Grand Sud se sont relativement améliorées grâce à une augmentation significative de l'aide humanitaire au début de l'année, combinée à des précipitations relativement suffisantes.

Cependant, l'année 2022 a été difficile pour tous les pays. Madagascar n'a pas fait exception. Le pays n'a pas échappé à la détérioration du contexte mondial et a vu la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie éroder le pouvoir d'achat des ménages. Au cours de l'année, l'île a également été frappée par des phénomènes météorologiques extrêmes, dont deux cyclones tropicaux et quatre tempêtes tropicales, qui ont tué plus de 200 personnes et affecté des centaines de milliers d'autres en détruisant ou en endommageant des cultures, des routes et des ponts, des maisons, des hôpitaux, des écoles et d'autres structures. Aujourd'hui, nous constatons encore les effets sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations affectées, notamment dans le Sud-est du pays.

Nous avons ainsi été mis à l'épreuve, mais nous n'avons pas baissé les bras. Au contraire, les entités du système des Nations Unies à Madagascar n'ont pas ménagé d'efforts dans leurs actions en faveur du développement en accompagnant les efforts du Gouvernement et tout en restant aux côtés de la population. Nous avons pu transformer ces épreuves en des opportunités pour aller de l'avant et pour apporter de l'innovation et davantage de cohérence dans notre manière de travailler afin d'avoir de meilleurs résultats.



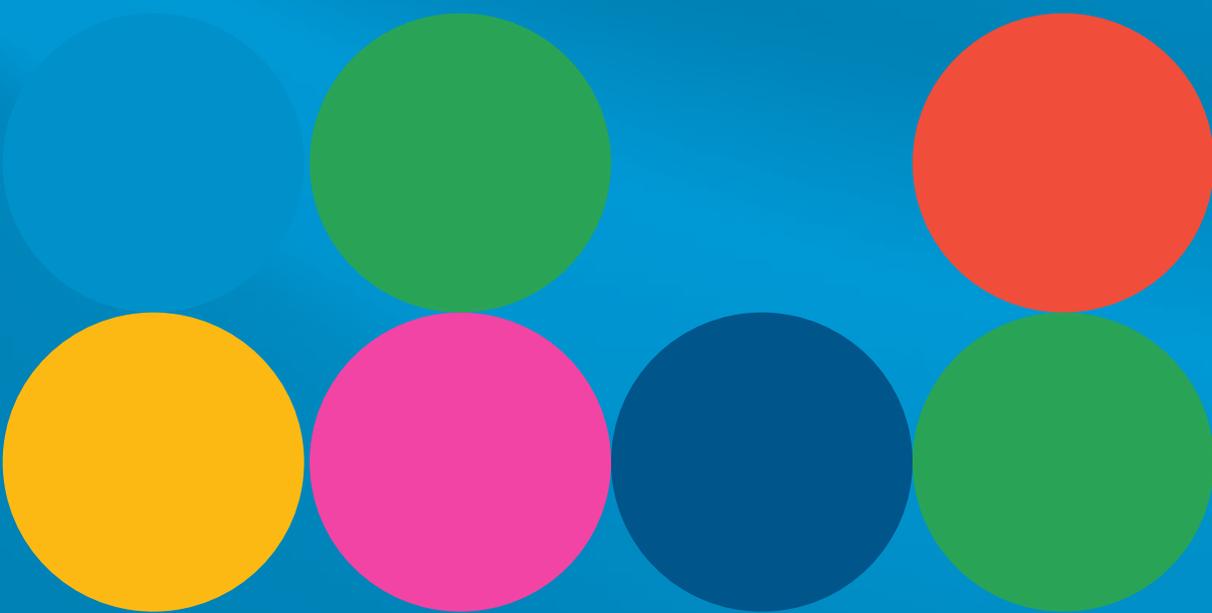
Je tiens à exprimer notre reconnaissance au peuple et au Gouvernement de Madagascar pour avoir placé les Objectifs de développement durable au centre de leurs préoccupations. Le succès de nos réalisations en 2022 n'aurait pas été possible sans la collaboration de nos partenaires étatiques et gouvernementaux, de nos partenaires techniques et financiers, des organisations de la société civile, du secteur privé, des chefs de villages, des jeunes et de la population en général dans la mise en œuvre du plan-cadre de coopération. Nous les remercions sincèrement.

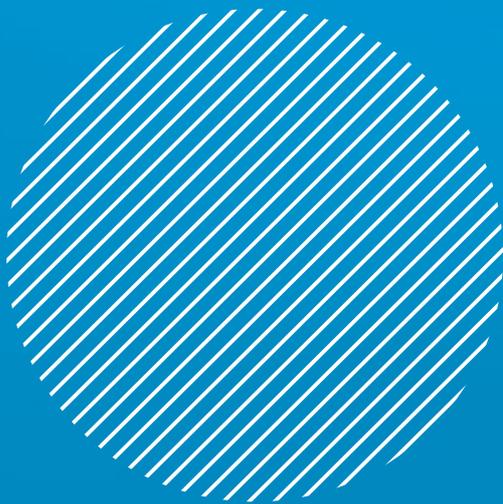
À l'horizon 2023, le système des Nations Unies poursuivra la mise en œuvre du plan-cadre de coopération, en se concentrant sur des accélérateurs des Objectifs de développement durable. Le système des Nations Unies recherchera de plus grandes synergies entre nos activités humanitaires, de développement et de consolidation de la paix afin de renforcer la résilience des institutions, des communautés et des individus. Nous visons également à consolider nos partenariats avec les différentes parties prenantes pour obtenir plus d'impact.

Le système des Nations Unies à Madagascar est convaincu qu'ensemble, nous pouvons tirer parti des acquis obtenus et avancer vers un Madagascar émergent.

Issa SANOGO,

**COORDONNATEUR RÉSIDENT
DES NATIONS UNIES ET
COORDONNATEUR HUMANITAIRE
MADAGASCAR**





Introduction





NATIONS UNIES
MADAGASCAR



Le système des Nations Unies à Madagascar

Le système des Nations Unies (SNU) a commencé ses activités à Madagascar en 1960. Actuellement, 19 entités s’engagent dans la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2021-2023 (ci-après, plan-cadre de coopération). Trois de ces entités (CNUCED, PNUE, UNDRR) n’ont pas de présence physique de personnel dans le pays mais elles opèrent à partir de leurs bureaux régionaux ou de leur siège.

L’année 2022 a vu l’arrivée du personnel de l’ONU DC qui avait déjà signé le plan-cadre de coopération, ainsi que l’établissement du bureau de l’UNOPS et son intégration dans le plan-cadre de coopération. Les projets du HCDH sont arrivés à terme en 2022 mais il continue à fournir un soutien consultatif par le biais d’une équipe des droits humains déployée auprès du Bureau du Coordonnateur résident.



D’autres entités, comme l’AIEA et l’OMI, l’OMM et l’UNHCR, n’ont pas signé le plan-cadre de coopération mais collaborent avec les structures nationales par le biais d’officiers de liaison ou d’autres moyens.



NATIONS UNIES
MADAGASCAR



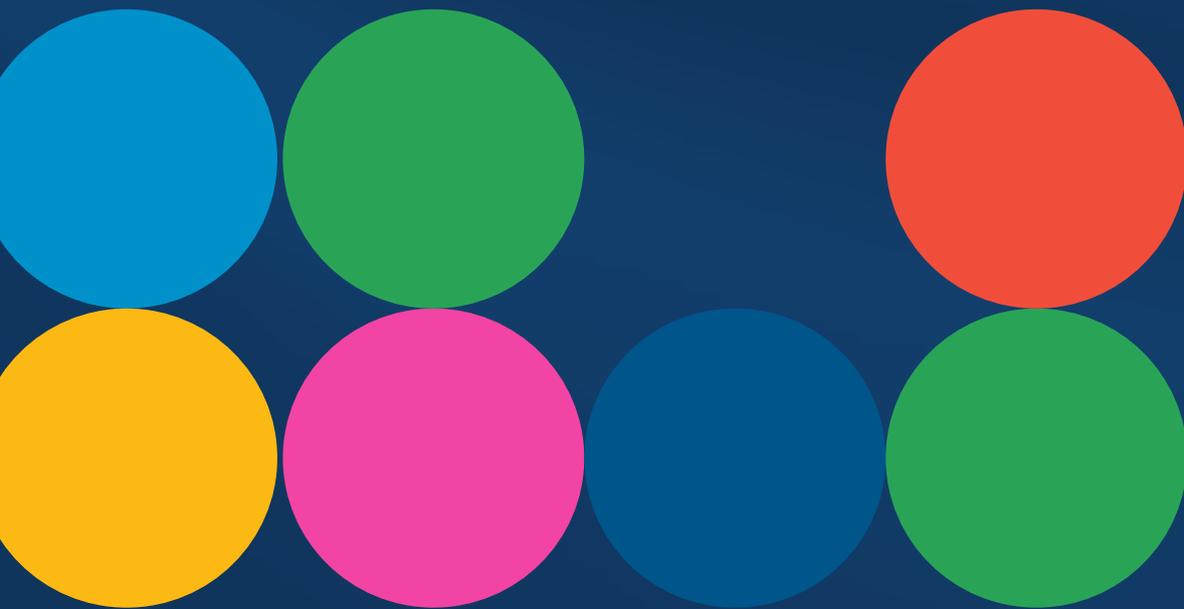
Les partenaires clés du SNU pour le développement dans le pays

Les principaux partenaires de développement du SNU à Madagascar sont le Gouvernement de Madagascar, les gouvernements donateurs et les agences de développement, les institutions financières internationales, les organisations non gouvernementales nationales et internationales, les organisations de la société civile, le secteur privé, les universités et les médias. C'est en collaboration avec eux que les résultats en faveur du peuple malagasy présentés dans ce rapport ont été possibles.

Le SNU a bénéficié en 2022 de l'appui précieux de mécanismes communs tels que le Fonds conjoint pour les Objectifs de développement durable (ODD), le Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine, le Fonds pour la consolidation de la paix, le Fonds pour l'environnement mondial, le Fonds vision zéro, et le Fonds d'adaptation.¹

Le SNU considère le secteur privé comme un partenaire indispensable à la réalisation des ODD. Afin de renforcer le cadre de coopération avec le secteur privé, le SNU a signé en 2022 une « *déclaration conjointe d'intention de partenariat* » avec les partenaires sociaux malagasy représentés par le Groupement des entreprises de Madagascar et la plateforme syndicale la plus représentative, la Conférence des Travailleurs de Madagascar.

¹. Sur le plan humanitaire, le SNU a reçu du financement du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires.

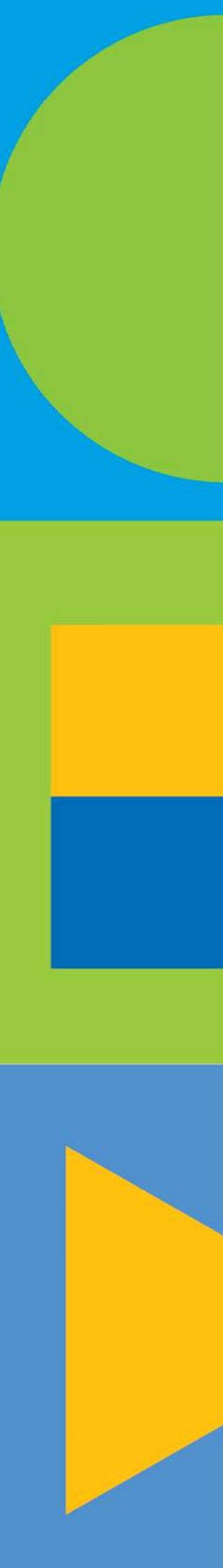


Chapitre

01.

Principaux axes de développement au niveau national et régional





Selon l'Analyse commune de pays 2022, le processus de création et pérennisation de bien-être social à Madagascar reste modeste et exclusif. En plus, il a continué de s'affaiblir au cours de l'année 2022 sous la pression de l'évolution du contexte mondial, l'évolution démographique, la persistance intergénérationnelle des conditions de vulnérabilité multiple et exclusion – aux droits humains, à l'égalité de genre, aux services de base, à l'épanouissement personnel, etc. – et sous la récurrence des chocs et des crises.

C'est le résultat de la faible disponibilité et de la qualité des facteurs de production – le capital économique, le capital humain, le capital naturel et le capital institutionnel – et de la faiblesse dans la gestion de la fonction de production. En particulier :

- Le capital économique à Madagascar est limité et détenu par une minorité de la population. La grande majorité vit en situation de pauvreté et subit de multiples vulnérabilités.
- Le capital humain et social à Madagascar est mis à l'épreuve sous la pression de la croissance démographique et la persistance des mécanismes, des us et des coutumes d'exclusions et de marginalisation.
- Le capital institutionnel qui est parfois un frein à plusieurs titres. D'un côté, il se caractérise par ses faibles capacités en termes d'investissements et de dépenses publics (en infrastructures, services, sécurité, etc.) et sa faible effectivité dans la plupart du pays. De l'autre, il existe une lenteur administrative, en plus de la pesanteur du fléau de la corruption.
- Dans ce cadre, c'est la stratégie du « *court terme pour tous* » dans le recours indiscriminé au capital naturel, suivant un cas exemplaire de la « *tragédie des biens communs* » qui est adoptée.

Ce cadre structurel fait que Madagascar soit classé à la 156^{ème} place sur 163 pays en termes de progrès dans l'atteinte des Objectifs de développement durable¹, s'est exacerbé en 2022. En effet, la Grande Île a dû faire face à l'impact combiné de vagues successives de la pandémie, dont la troisième au tournant de l'année, de six aléas météorologiques tropicaux majeurs² et de l'escalade du conflit en Ukraine avec ses effets principaux en termes d'inflation et de diminution de la demande en provenance des économies directement affectées³. Ce contexte d'intervention pour le SNU a mis encore plus en exergue la nécessité d'œuvrer de manière plus coordonnée et avec une approche nexus humanitaire-développement-consolidation de la paix en étroite collaboration avec les autorités du pays et tous les autres partenaires pour préserver les acquis de développement.

1. Sachs et al. (2022): *From Crisis to Sustainable Development: the SDGs as Roadmap to 2030 and Beyond*. Sustainable Development Report 2022. Cambridge: Cambridge University Press.

2. Il s'agit des cyclones Batsirai et Emnati, et des tempêtes tropicales Ana, Dumako, Gombe et Jasmine qui ont frappé le pays entre janvier et avril 2022, tuant 214 personnes et en impactant gravement plus de 570 000 (OCHA, mai 2022).

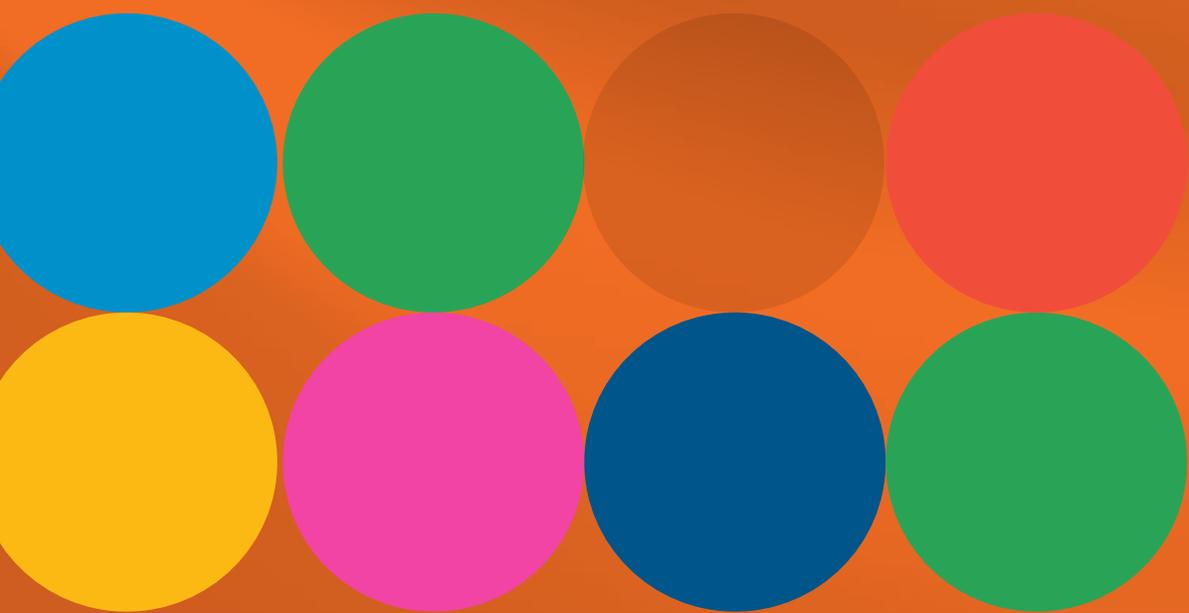
3. Selon la Banque mondiale ces événements ont déterminé une chute de la croissance de 2,6%, tandis que l'inflation s'est accélérée de 7,5%. Et le déficit du compte courant s'est quant à lui creusé à 7% du produit interne brut (Banque Mondiale (2022). *Madagascar Economic Update: Navigating Through the Storm, A New Drive for Reforms in Madagascar is Crucial*. June 2022
<https://www.worldbank.org/en/country/madagascar/publication/madagascar-economic-update-navigating-through-the-storm-a-new-drive-for-reforms-in-madagascar-is-crucial>.

THE WELL BEING MACHINE

—

Un système pour le bien-être : une machine complexe, à la Tinguely, pour la production de bien-être individuel et social – image créée dans le cadre de l'Analyse commune de pays

—



Chapitre

02.

**Appui du SNU
aux priorités
de développement
nationales grâce
au plan-cadre
de coopération**



2.1.

APERÇU DES RÉSULTATS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

19	17 sur 17	83 % des 205,7 millions USD
Entités dans le plan-cadre de coopération	ODD ciblés	Requis en 2022 pour la mise en œuvre de plan-cadre de coopération disponibles

En juillet 2021, le Gouvernement malagasy et le SNU à Madagascar ont procédé à la signature du plan-cadre de coopération – un nouvel engagement en faveur de l'émergence de Madagascar et de la réalisation du Programme 2030 pour tous qui tend vers l'atteinte des ODD.

Dans l'esprit et le principe de ne laisser personne de côté, et dans le but de réaliser des changements durables dans la vie des personnes – surtout les plus vulnérables – et des institutions ainsi que de renforcer leur résilience, le SNU à Madagascar a apporté et continuera à apporter sa contribution aux priorités nationales pendant la période de juillet 2021 à décembre 2023 à travers ce plan-cadre de coopération.

Axée sur une série de défis cruciaux identifiés lors d'une large consultation nationale, et bâtie sur les avantages comparatifs du SNU à Madagascar, la réponse du plan-cadre de coopération s'articule autour de quatre priorités stratégiques, notamment :

1. Renforcer la bonne gouvernance, l'état de droit et la sécurité ;
2. Assurer le développement du capital humain ;
3. Impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive ; et
5. Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement.

Les résultats majeurs du plan-cadre de coopération se matérialisent en 12 effets déclinés en 36 produits.

Ce rapport détaille les progrès réalisés en 2022 pour atteindre les produits et contribuer à l'atteinte des effets décrits dans le plan-cadre de coopération. Les résultats de 2022 apportent un appui au peuple malagasy par le biais d'appui-conseil et du renforcement du cadre normatif/régulateur, nécessaire pour l'élaboration et l'évaluation des politiques et des stratégies, des lois et des normes. Le renforcement des capacités des détenteurs d'obligations, en vue de raffermir l'offre des services de qualité et contribuer au plein épanouissement des titulaires de droits, ainsi que des programmes et projets directs en faveur des publics cibles sont d'autres moyens par lesquels le SNU a collaboré avec des partenaires pour obtenir des résultats.

2.2. PRIORITÉS STRATÉGIQUES ET EFFETS DU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 1.

Renforcer la bonne gouvernance, l'état de droit et la sécurité

ENTITÉS SNU PARTICIPANTES

HCDH, OIM, OIT, ONU-Habitat, ONUDC, ONUSIDA, PNUD, UNCDF, UNESCO, UNFPA, UNICEF

ODD



Mission conjointe pour constater la portée du portefeuille de projets financés par le Fonds pour la consolidation de la paix (@PBF.Madagascar) et mis en œuvre par les agences @UNMadagascar dans le district de Betroka

EFFET 1.1.

D'ici 2030, les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et légal, dans l'observation de l'état de droit et le respect des droits humains, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique

En 2022, le SNU a continué à coordonner ses actions étroitement en faveur du renforcement de capacités des institutions nationales. La Cour de Comptes et le Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie ont renforcé leurs compétences de contrôle des actions gouvernementales et d'évaluation des politiques publiques. Les directions de la police judiciaire, les officiers de la police judiciaire, le secrétariat de la force de la gendarmerie et les membres des barreaux (avocats) ont également renforcé leurs compétences techniques et opérationnelles dans l'exercice

de leur fonction. Plus de 40 magistrats et auxiliaires de justice ont acquis des nouvelles capacités en matière de la promotion de la lutte contre les violences basées sur le genre. En outre, 300 acteurs au sein de l'École de l'Armée, de la Gendarmerie, de la Police et de l'Administration Pénitentiaire ont acquis de compétences techniques adéquates pour promouvoir les droits humains et lutter contre toutes les formes de discrimination.

Le processus d'évaluation nationale des risques en blanchissement des capitaux et en financement de terrorisme est en cours actuellement avec un appui du SNU. Il va alimenter les importants travaux de mise à jour de la Stratégie Nationale de Lutte Contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme. Le SNU a également appuyé le renforcement de capacités de l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites, le Services de Renseignements Financiers, le Bureau Indépendant Anti-Corruption, le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité, les organisations de la société civile et les médias pour exercer leurs mandats.

Les activités du SNU ont contribué à ce que 96% des procès-verbaux transmis aux juridictions compétentes par rapport aux dossiers d'infractions pouvant faire l'objet d'une enquête en 2022 soient traités, tandis que 47% des infractions ont été jugées par rapport aux procès-verbaux transmis aux juridictions compétentes. Avec l'appui du SNU, environ 5 700 personnes, dont 84% de femmes, ont accédé à la justice à travers le mécanisme informel de règlements de conflits.

Au niveau des droits humains, la Médiature de la République et le Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'Etat de Droit sont mieux capables d'accompagner les populations dans la connaissance et la défense de leurs droits. Le SNU a également contribué à augmenter la connaissance de 1 360 personnes de leurs droits humains et des dispositifs de recours à leur disposition pour les faire respecter. 60% des plaintes reçues au niveau des institutions de protection des droits humains en 2022 ont été traitées grâce à la mise en place d'un manuel de procédures harmonisant le processus de traitement des dossiers.

En 2022, le SNU a contribué à la mise à jour du registre d'électeurs avec l'inscription de 10 749 934 personnes (dont 5 772 934 hommes, 4 977 000 femmes, et au total 4 238 288 jeunes de 18 à 35 ans) en vue des prochaines élections présidentielles, législatives, communales, faisant suite à l'application du décret relatif à la refonte des listes électorales et du registre électoral national conformément aux standards internationaux.

EFFET 1.2.

D'ici 2030, les administrations centrales et décentralisées mettent en œuvre de manière inclusive, et conformément à leurs compétences respectives, des politiques publiques efficaces et efficientes intégrant les besoins fondamentaux de la population et les besoins prioritaires des territoires en vue de l'atteinte des ODD

En 2022, le SNU a appuyé le processus de consultations régionales pour l'élaboration du Plan national de la décentralisation émergente. La Lettre de Politique de Décentralisation Emergente fixant les grandes orientations de la politique de l'État en matière de décentralisation et de territorialisation des politiques publiques a été validée. Elle permet la prise en compte des besoins fondamentaux de la population et l'autonomie, la responsabilisation et les priorités des territoires en vue de l'atteinte des ODD.

Le SNU a accompagné 8 communes dans la région Anosy à améliorer leur connaissance des ressources inexploitées dans leurs circonscriptions, ainsi que 25 communes dans les régions SAVA, Atsinanana, Analanjirifo, Menabe à développer des stratégies de mobilisation des ressources.

Reconnaissant l'importance des données pour tous les aspects de la bonne gouvernance, le SNU a collaboré pour renforcer la capacité de l'Institut National de la Statistique et de l'Office National de l'Emploi et de la Formation en matière de statistique du travail.

Comment anticiper les futures, avec leurs opportunités et leurs défis ? Comment élaborer des politiques et des actions résilientes aux aléas du futur ?

Comme le dit Son Excellence Monsieur le Président de la République, Andry Nirina RAJOELINA « *L'exemple de ces dernières années montre fort opportunément que nous devons désormais prévoir au-delà du prévisible car l'improbable est rarement impensable.* » L'initiative du SNU sur l'analyse prospective « *Madagascar 2030/2040/2063* », menée en collaboration avec le Gouvernement, a produit une étude prospective nationale avec des scénarios et une vision du pays pour 2063 et ses principales voies stratégiques. Elle s'accompagne de deux études succinctes sur des thèmes essentiels du développement durable, à savoir « *l'avenir de la résilience et de l'économie verte et bleue à Madagascar* » et « *l'avenir du développement, de l'emploi et de l'entrepreneuriat de la jeunesse malgache* ». Cette analyse est une contribution importante du SNU qui permet au Gouvernement et à ses partenaires de mieux définir les environnements politiques futurs et de proposer des choix de développement plus nombreux et plus pertinents.

EFFET 1.3.

D'ici 2030, la société civile, les médias, les jeunes et les femmes participent de manière quantitative, qualitative, effective et responsable à la gestion des affaires publiques et à la réalisation des ODD à tous les niveaux

Les questions de participation furent aussi au cœur des efforts conjoints du SNU en 2022. 8 protocoles d'accord entre les Forces de la Défense de la Sécurité et le Réseau des jeunes relatifs à la création de comités de paix et à leurs rôles ont été élaborés avec l'appui du SNU. Le SNU a également soutenu la mise en œuvre d'activités pour lesdits Comités de paix, notamment pour le plaidoyer et la communication.

Les capacités de 7 organisations de la société civile ont été renforcées pour mener des actions pertinentes et efficaces dans les domaines de l'éducation et de la mobilisation citoyenne, le plaidoyer et le suivi des politiques publiques, ainsi que la réalisation des ODD. 157 journalistes ont vu leurs compétences renforcées dans les domaines de l'accès à l'information, les questions de droits humains, les mécanismes de protection nationaux et internationaux sur la liberté de presse, ainsi que le cadre légal de protection des journalistes et la loi sur l'accès à l'information. Couplé aux formations et sensibilisations à destination de 1 358 jeunes universitaires et

jeunes défenseurs des droits humains, cela a contribué à la production de 200 émissions radio, vidéo, articles et presse-club sur (i) la lutte contre la corruption, (ii) le plaidoyer autour de la consolidation de la paix et des droits humains, (iii) la place des jeunes et des femmes dans les espaces civiques et la vie en société. Dans 9 régions, 420 jeunes (dont 50% de femmes), ont été formés aux droits humains et à la consolidation de la paix pour s'engager volontairement avec les autorités et dirigeants locaux afin de réduire les tensions sociales et renforcer la cohésion sociale.

Le SNU a accompagné le développement d'un cadre de concertation et de dialogue entre le gouvernement et les organisations des employeurs dans 15 régions. 12 structures locales de concertation ont intégré des jeunes.

Soutien aux personnes atteintes d'albinisme par l'approche basée sur les droits humains

Ben, un enfant atteint d'albinisme, a vécu un calvaire. Enlevé et rendu à sa famille cinq jours plus tard, le jeune garçon fait partie des 37 personnes atteintes d'albinisme victimes d'enlèvements et d'agression enregistrés par la gendarmerie à Madagascar au cours des trois dernières années. Aujourd'hui, les enlèvements persistent et comme Ben, les personnes atteintes d'albinisme et leurs familles vivent dans la terreur.

« Depuis le drame survenu en octobre 2021, nous sommes sur le qui-vive car nous craignons que cela ne se reproduise. Mon frère avait été pris comme cible », raconte Mino, la sœur aînée de Ben. Sur les 8 enfants de sa famille, ils sont 5 à être atteints d'albinisme. Un de ses amis a également été « vendu » par son tuteur en échange de centaines de milliers d'Ariary.

Entre janvier et août 2022, plus de 20 enlèvements de personnes atteintes d'albinisme ont été enregistrés par les autorités. A Madagascar ce phénomène est relativement nouveau et ces actes barbares sont souvent motivés par des raisons financières et des croyances néfastes associées à des pratiques dites de « sorcellerie ». Il touche particulièrement le Sud du pays lorsque la sécheresse a entraîné plusieurs personnes dans cette région dans l'extrême précarité.



Ben plongé dans son dessin pour illustrer un livre de contes

Le SNU et tous ses partenaires gouvernementaux sont unis pour condamner ces actes barbares et œuvrent pour que tous les enfants et adultes atteints d'albinisme puissent revendiquer leurs droits, vivre en sécurité et contribuer pleinement à la société. Le SNU promeut une approche holistique basée sur l'autonomisation et l'accès à tous les services de base notamment l'éducation et la santé.



Ces personnes
sont des êtres
humains comme
les autres et
méritent le même
traitement



Cette question nécessite une attention urgente selon M. Issa Sanogo, Coordonnateur résident. Il a déclaré qu'« en nous appuyant sur l'expérience internationale et l'expertise multisectorielle de chaque agence, fonds et programme des Nations Unies, nous pouvons changer la vie de ces personnes qui ont été effectivement laissées pour compte ».

Guidés par le leadership et l'approche coordonnée du Coordonnateur résident, le SNU a collaboré avec des partenaires de l'État et de la société civile pour développer des initiatives conjointes pour faire avancer ce travail à travers des études sur la situation actuelle des personnes atteintes d'albinisme. Des conférences et des ateliers conjoints ont été organisés afin d'identifier les principales recommandations pour l'élaboration d'un plan d'action visant à mettre fin à ces violences et protéger ces personnes. Les « dina », règlements internes à la communauté, ainsi que les capacités des chefs traditionnels ont été renforcés.



Le petit Ben a pris part à l'un de ces ateliers. Il n'a pas caché sa joie pendant la session de trois jours. Ravi de la rencontre avec d'autres enfants atteints d'albinisme, il a oublié quelques instants son traumatisme : tantôt il a éclaté de rire, tantôt il avait été concentré sur son dessin. Ben a rappelé l'importance pour chaque enfant de jouir des mêmes droits à tous les niveaux

Les résolutions prises à l'issue de l'atelier organisé avec les autorités, les chefs traditionnels et les membres de la société civile ont porté notamment sur le renforcement des « *dina* » ainsi que sur la sensibilisation des chefs traditionnels, porte-paroles des communautés.



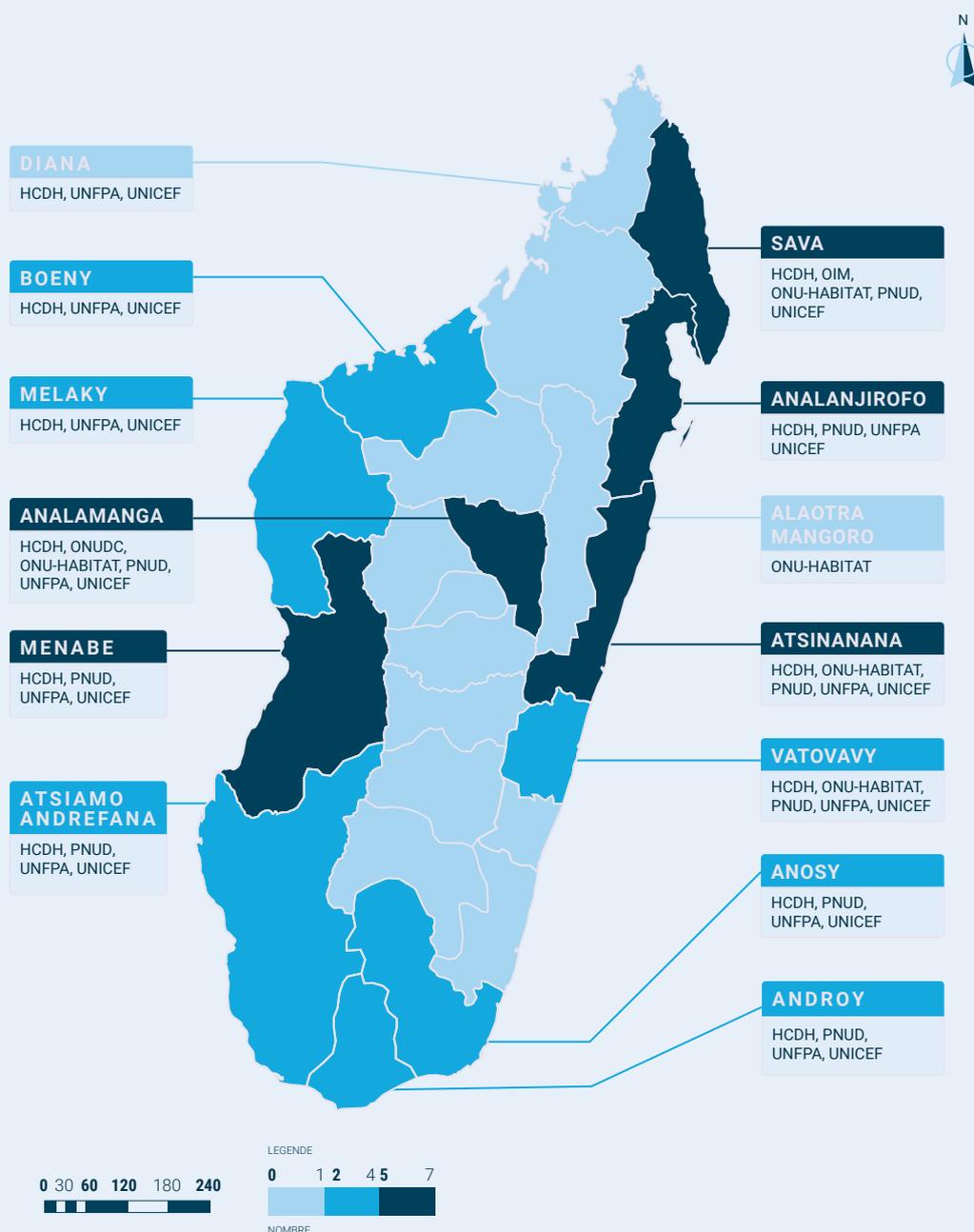
Olginah, au centre, atteinte d'albinisme est avec d'autres enfants pour illustrer le livre d'histoires « *Un enfant comme les autres* »

Sur la base de discussions avec des experts aux niveaux international et régional, y compris l'experte indépendante des Nations Unies sur la protection des droits des personnes atteintes d'albinisme, le Bureau du Coordonnateur résident a créé un comité technique interne multi-entité du SNU. Le comité a échangé avec les ministères concernés et la société civile afin de s'engager ensemble dans le développement d'un plan d'action national global fondé sur les droits humains visant à faire progresser les droits des personnes atteintes d'albinisme. Dirigé par le Ministère de la Justice, un comité technique au niveau national est déjà en place et rassemble les ministères concernés, la gendarmerie, les agences du SNU et les personnes atteintes d'albinisme. L'approche holistique et multisectorielle mise en avant par le SNU et dirigée par le Coordonnateur résident bénéficie désormais de l'engagement des principaux ministres, parlementaires et gouverneurs locaux.

À la mise en place dudit comité s'ajoute la création de la toute première Association des personnes atteintes d'albinisme à Madagascar, une initiative soutenue par le SNU pour que les concernés soient consultés dans toutes les prises de décision ou l'élaboration de politiques à leur sujet. « *Notre objectif est de fédérer les personnes atteintes d'albinisme à Madagascar et de leur donner accès aux mêmes droits que les autres personnes* », a déclaré M. Fulgence Soja Ramindrisona, le président de l'association. « *Notre vision est de prendre la place qui nous revient à tous les niveaux de la société et d'abolir la discrimination* ».



Les interventions du SNU dans les régions pour la Priorité Stratégique 1



Source : Créé à partir de données d'UNInfo

Note : Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur la carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 2.

Assurer le développement du capital humain

ENTITÉS SNU PARTICIPANTES

OIM, OIT, OMS, ONUSIDA, ONUDI, PAM, UNESCO, UNFPA, UNICEF, UNOPS

ODD



EFFET 2.1.

Les institutions nationales et les entités locales permettent à la population notamment aux plus vulnérables d'exercer leurs droits en matière de santé, de nutrition, d'accès à l'eau et assainissement pour la capture du dividende démographique et des ODD.

Au niveau de la santé, différentes initiatives du SNU ont contribué au renforcement du système de santé prenant en compte les maladies non transmissibles. La vaccination étant une priorité du SNU, 3 254 303 d'enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés contre la rougeole ; 487 811 (64%) enfants de moins d'un an ont reçu 1 dose de VAR ; 536 274 (69%) enfants de moins d'un an ont reçu 3 doses de vaccin DTC Hep B Hib ; 5 070 347 enfants de moins de 5 ans ont été vaccinés contre la polio ; et 1 347 847 personnes ont pu bénéficier des vaccins contre la covid-19. Pour les maladies tropicales négligées, le SNU a soutenu trois campagnes de distribution de médicaments. Concernant le VIH, 11 800 personnes (hommes, femmes et enfants) vivants avec le virus ont été pris en charge pour leur traitement antirétroviraux. 1 district de mise en œuvre de la couverture santé universelle a bénéficié d'une formation sur l'humanisation des soins.

En matière de santé reproductive et maternelle, 2 238 386 utilisateurs réguliers des méthodes contraceptives modernes ont été enregistrés, 260 formations sanitaires ont offert des soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base et 160 sage-femmes ont bénéficié de mentorat pour améliorer l'offre de service de santé et la prestation. Plus de 1 000 cas de fistules obstétricales ont été réparés, améliorant ainsi considérablement la vie de ces

Le SNU a facilité l'accès de 823 000 personnes à l'eau potable dans leur communauté ainsi que l'accès aux services d'assainissement, d'eau et d'hygiène de 34 services sociaux de base (écoles et centres de santé de base). Environ 170 000 personnes dans 119 communes ont été touchées avec un paquet d'activités d'eau, assainissement et hygiène intégré : accès à infrastructure en eau et assainissement, gestion des infrastructures en eau, promotion de l'hygiène, lutte contre la défécation à l'air libre, et traitement de l'eau à domicile pour les populations n'ayant pas encore d'infrastructures en eau. pas encore des infrastructures en eau.



 **Une élève** profite du nouvel accès à l'eau dessalée grâce au système installé dans son école à travers une collaboration entre le Gouvernement, le SNU et le secteur privé. _ **Photo:** (c) UNICEF Madagascar/2023/Andrianantenaina



L'accent a également été mis sur la révision du Plan national d'action pour la nutrition. Dans les régions d'intervention, plus de 4 020 sites communautaires de nutrition fonctionnels ont offert les services de counseling sur l'alimentation de la femme, des enfants et des adolescents selon les protocoles nationaux. Le SNU a également facilité la prise en charge d'environ 81 000 enfants âgés de 6-59 mois présentant une malnutrition aiguë sévère et de 162 000 enfants âgés de 6-59 mois avec

un tableau de malnutrition aiguë modérée dans les centres de santé ou les sites communautaires dans les districts cibles. 264 500 enfants âgés de 6-23 mois et 75 500 femmes enceintes et allaitantes ont été assistés avec une supplémentation nutrition couplé avec des services complémentaires (dépistage de la nutrition et référencement, promotion des pratiques familiales essentielles en matière de nutrition et éducation nutritionnelle).

EFFET 2.2.

Les institutions nationales et les entités locales mettent en œuvre un système national de protection sociale plus intégrée et inclusive, permettent aux personnes vulnérables et marginalisées et aux victimes de catastrophes, de violence ou d'abus et exploitations de jouir pleinement de leurs droits

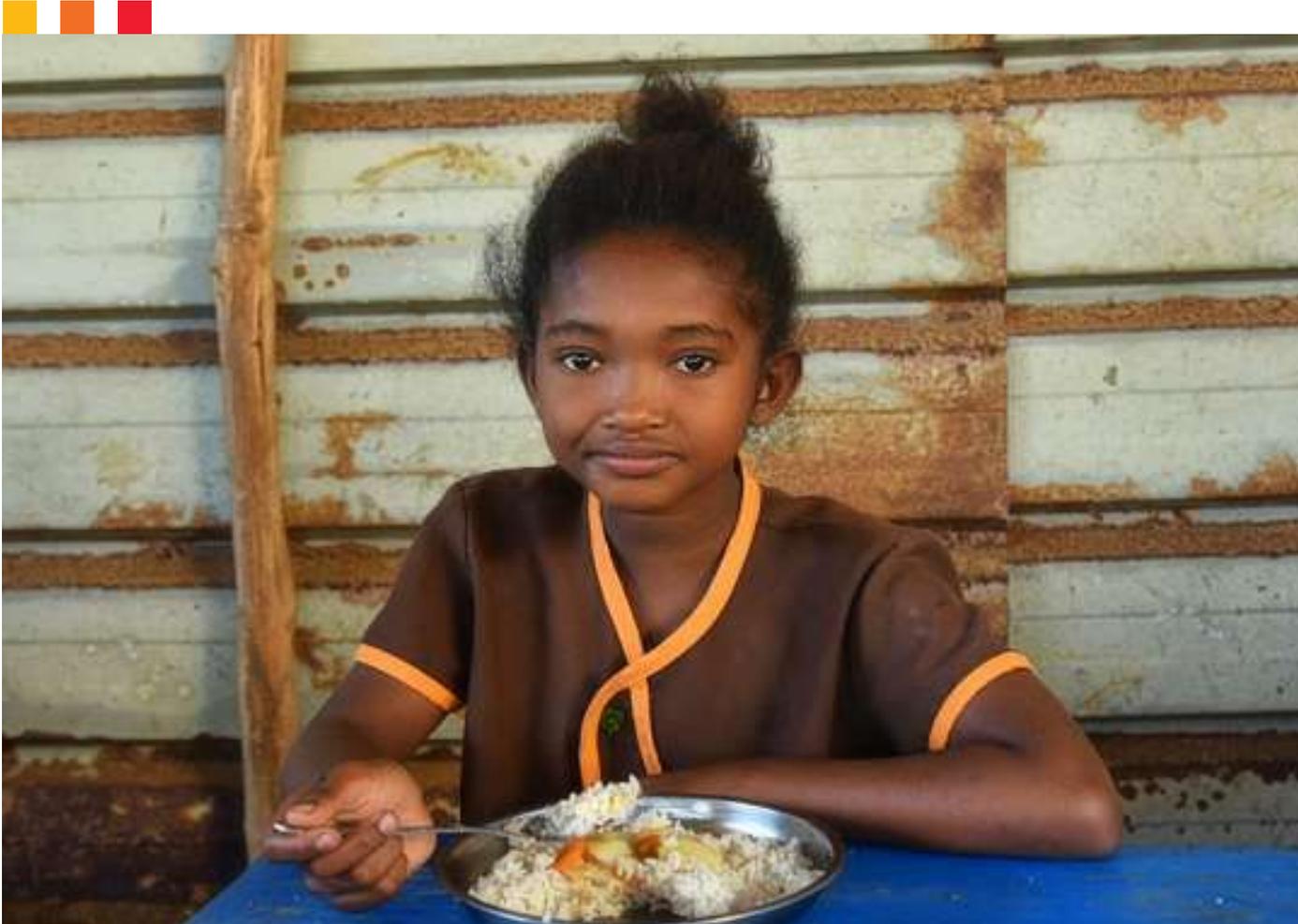
Dans le domaine de la sécurité sociale, le SNU a mené des interventions ciblées sur certains groupes vulnérables dont les enfants. Le SNU a ainsi déployé des efforts pour fournir un transfert monétaire au niveau national permettant de couvrir 3,5% des enfants. Près de 21 500 enfants âgés de 0 à 15 ans, 860 femmes enceintes et plus de 250 personnes handicapées au sein de 8 500 ménages dans des communes pilotes sélectionnées ont reçu une allocation universelle pour les enfants et une allocation d'égalité des chances pour les personnes handicapées. Le SNU a également ciblé 5 500 ménages qui ont bénéficié d'une assurance agricole pour protéger leurs moyens d'existence, de façon intégrée à l'ensemble des services.

La stratégie nationale permettant d'engager les hommes et les garçons pour faire avancer l'égalité des genres a été mise en œuvre dans 10 régions avec l'appui du SNU. Il a également contribué au lancement d'un mécanisme opérationnel de plaintes au niveau communautaire, y compris pour les signalements d'exploitation et abus sexuel. Les services essentiels de prise en charge de personnes survivantes de violences basées sur le genre était une autre priorité du SNU, et environ 39 000 personnes en ont bénéficié. Dans le Sud, des kits de dignité ont été distribués à des personnes survivantes des violences basées sur le genre et des outils de communication et de sensibilisation ont été distribués.

Des services essentiels de prise en charge ont également touché plus de 1 400 personnes victimes de traite de personnes et/ou de travail des enfants.

EFFET 2.3.

Les institutions nationales et les entités locales mettent en œuvre des programmes d'éducation de qualité, équitables, inclusifs accessibles à tout âge, accroissant les compétences de la population



 **Mirella** est une élève de l'école primaire publique d'Anketa à Tuléar, dans le Sud de Madagascar qui bénéficie du programme d'alimentation scolaire. Grâce à la modalité hybride qui consiste en provision de rations cuites et en transferts monétaires, elle reçoit des aliments diversifiés achetés localement tels que les légumes.

Photo : PAM/Volana Rarivoson

En réponse à la crise de l'apprentissage, le SNU s'est concentré sur le renforcement des capacités et des actions pour augmenter

l'accès équitable à des services éducatifs de qualité ainsi que leur utilisation.

Vers la transformation de l'éducation

Dans le cadre du Sommet pour la transformation de l'éducation de 2022, le Gouvernement malagasy a émis la « Déclaration nationale d'engagement pour la « Transformation de l'éducation ». Cette déclaration présente les engagements du Gouvernement à court, moyen et long terme visant à :

1. Rétablir l'apprentissage et travailler sur la résilience du système suite à la pandémie covid-19 ;
2. Transformer l'éducation ;
3. Réviser les objectifs et critères de référence nationaux en matière d'éducation ;
4. Œuvrer pour garantir un financement public durable.

La déclaration a été élaborée à partir de vastes consultations menées avec le soutien du SNU à différents niveaux : 1) La collecte et l'analyse d'informations et d'études existantes ; 2) un sondage U-report pour recueillir les avis des jeunes par des messages de texte ; 3) une enquête en ligne auprès de la population sur les connaissances, les attitudes et les pratiques, utilisant Kobo Toolbox, complétée par des discussions de 'focus group' avec différents acteurs ; 4) un forum national sur l'éducation

Cette déclaration permet de mieux cibler le soutien du SNU sur les priorités nationales en matière d'éducation et guidera sa programmation dans les années à venir.

Plus de 40 nouvelles infrastructures scolaires (salles de classe, bibliothèques, bureaux de direction, latrines, ...) ont été réalisées, équipées et réceptionnées dans les régions cibles. Des nouveaux supports d'enseignement et d'apprentissage ont été fournis à plus de 1 000 établissements scolaires. En outre, 10 000 enseignants de 6 040 écoles primaires ont renforcé leurs capacités d'utiliser la tablette, améliorant ainsi l'apprentissage. Les interventions du SNU ont également touché plus de 25 000 enfants déscolarisés qui ont bénéficié de dispositifs et de mesures de réinsertion scolaire dans les régions cibles.

En outre, 307 055 élèves scolarisés et 11 513 adultes dans les régions d'intervention ont bénéficié du programme de cantines scolaires dans plus de 980 écoles. Une initiative visant à acheter localement des denrées alimentaires pour les repas scolaires a bénéficié aux petits producteurs, notamment aux associations de femmes, tout en contribuant aux programmes de nutrition scolaire.

14 plateformes composées des structures techniques déconcentrées, les collectivités ainsi que les organisations de la société civile et d'autres structures non-gouvernementales et réseaux nationaux et régionaux de communication en gestion des risques et catastrophes ont été créées pour faciliter la communication des risques sur les épidémies majeures envers les populations. Les programmes de parent positif soutenus par le SNU ont touché environ 2 500 pères, mères et gardiens. 330 media partenaires (radio, TV, presse, web) ont également contribué à l'adoption des comportements sains en matière de santé et d'éducation. Environ 1 280 autorités ou leaders ont été impliqués dans la mobilisation communautaire incluant pour la santé.

Une réalisation notable en 2022 est le lancement d'un master professionnel en hydroélectricité auprès de l'École Supérieure Polytechnique d'Antananarivo. Par ailleurs, 280 jeunes ont été touchés par différentes interventions du SNU visant à renforcer leurs compétences en hydroélectricité, paix,

citoyenneté, non-violence, leadership et dialogue communautaire dans les zones d'interventions ciblées. Plus de 140 jeunes ayant reçu une formation en thématiques diverses (communication, citoyenneté, vivre ensemble, consolidation de la paix), ont participé aux programmes de développement, de réponses humanitaires, de consolidation de la paix et de promotion et protection des droits humains par une sensibilisation de la population à travers différents canaux, par exemple la valorisation de l'art local, le dialogue social et le spectacle. L'éducation aux droits humains était un autre domaine d'intervention et 17 établissements scolaires ont appliqué un programme dans ce domaine. Les jeunes ont eu accès à des programmes complets de santé sexuelle et reproductive disponibles dans 67 points de prestation de service appuyés par le SNU, incluant les centres pour les jeunes.

Une mère de 17 ans accouche de son premier enfant en toute facilité sous une tente à Mananjary

Il est 15 heures de l'après-midi à l'hôpital de Mananjary. La petite Noelia pousse ses premiers cris à l'intérieur de la tente improvisée en maternité dans l'enceinte du centre hospitalier de référence régionale de Mananjary. L'établissement, détruit à la suite du passage des cyclones Batsirai et Emnati, est encore en ruines. Les pleurs de ce nourrisson de 2,5 kg résonnent comme une bonne nouvelle en plein chaos.

Pourtant, l'accouchement n'était pas sans risque car la mère du bébé est encore mineure. Grâce à l'assistance de Marie Nancy Christiane, sage-femme de garde durant cette journée, l'opération s'est déroulée en toute sérénité.

« *De plus en plus de femmes viennent dès les premiers signes de l'accouchement* », nous confie Nancy. Sensibiliser les femmes et les agents communautaires sur les avantages de l'accouchement dans les formations sanitaires fait partie de son combat au quotidien. Réaliser que son message a des impacts dans le quotidien la population est une victoire pour Nancy.

Passionnée par son métier, cette jeune sage-femme est plus que jamais convaincue que sa priorité est de sauver des vies. Grâce à ses performances, elle a été intégrée dans la fonction publique et dirige actuellement l'équipe de sage-femmes qui assurent la sécurité des accouchements dans la maternité de Mananjary. « *Je suis ravie de travailler dans cette tente. Elle est tellement bien équipée qu'on se sent comme dans une maternité classique. Ici, on réalise des accouchements dans les normes d'hygiène tout en assurant la dignité et les soins de qualité pour les femmes qui accouchent* » explique Nancy avec enthousiasme.

Grâce à la mise en place de cette tente, des femmes pourront accoucher et rentrer sereinement chez elles avec leurs bébés. La maternité provisoire de Mananjary a été installée à partir du mois de février 2022 afin d'assurer les accouchements sans danger pour les femmes. Cette structure a pu réaliser plus d'une centaine d'accouchements grâce aux compétences des sage-femmes et du

personnel soignant. Actuellement, la maternité du Centre Hospitalier de Référence de District de Mananjary a été réhabilitée et est de nouveau opérationnelle grâce à l'appui de l'OMS et de l'UNFPA.

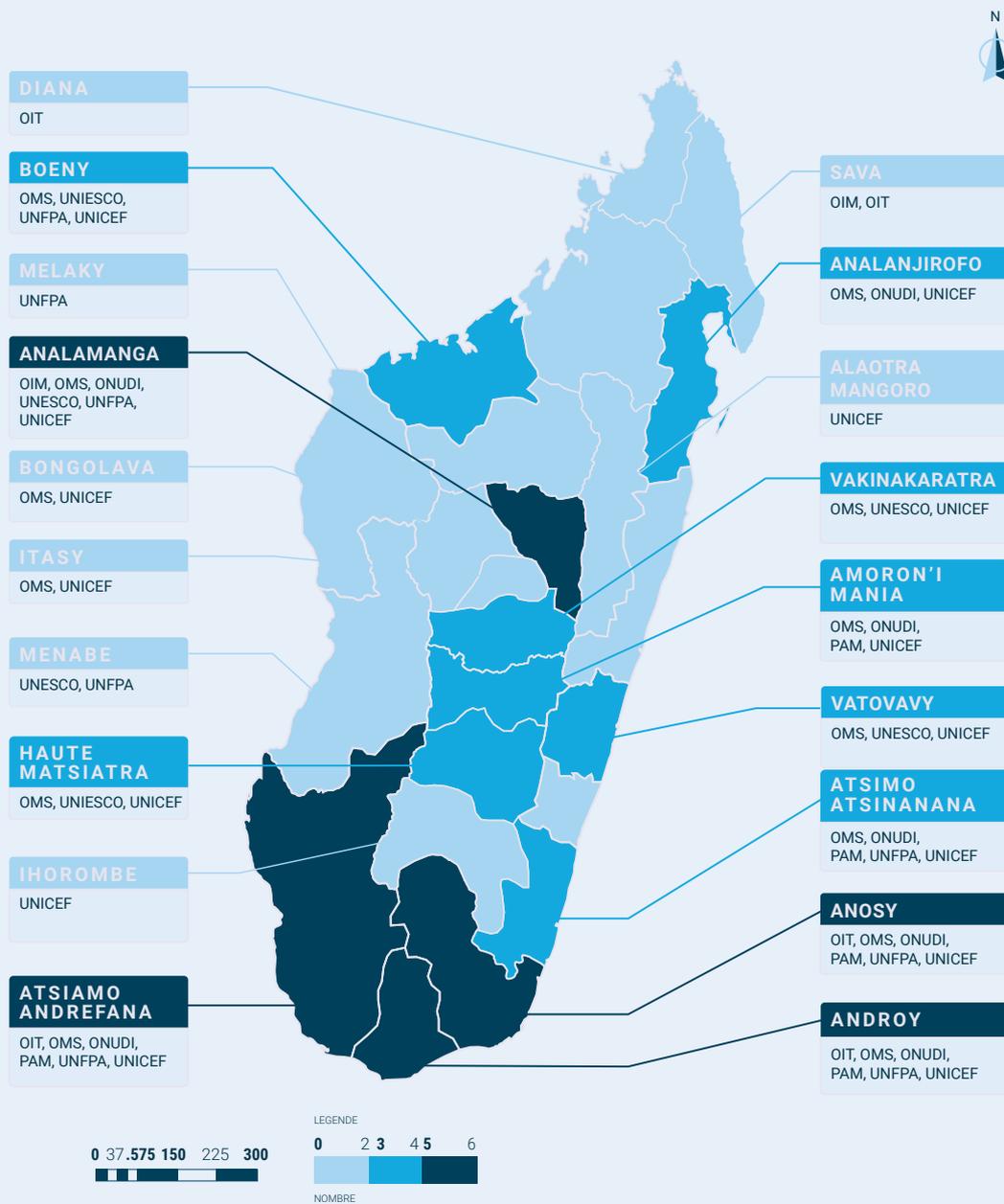
Dans cette région, la collaboration entre le SNU et les partenaires a permis d'améliorer le taux d'accouchements dans les formations sanitaires, passant de 20% en 2018 à 38% en 2021 selon l'Enquête démographique et de santé. Les efforts conjoints du PNUD, l'OMS, l'UNFPA et l'UNICEF et leurs partenaires, et la mise à disposition au niveau des districts et des communes éloignés et enclavés des infrastructures sanitaires comme des tentes provisoires, des cliniques mobiles avec du personnel compétent et efficace ont permis de sauver des vies des mères et des enfants.



La sage-femme Nancy tenant le nouveau-né Noella sous la tente transformée en maternité

Pour éviter le cas de la maman de Noelia et pour accompagner les survivantes, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme sur les violences basées sur le genre à Madagascar, le SNU travaille de concert avec les autorités, la police, les communautés locales et les chefs traditionnels afin de sensibiliser la population sur les violences basées sur le genre, incluant les grossesses et le mariage précoces.

Les interventions du SNU dans les régions pour la Priorité Stratégique 2



Source : Créé à partir de données d'UNInfo

Note : Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur la carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 3.

Impulser la productivité du travail et la création d'emplois productifs pour des revenus décents et une économie compétitive

ENTITÉS SNU PARTICIPANTES

CNUCED, FAO, FIDA, OIT, ONUDI, PAM, PNUD, UNCDF, UNESCO, UNOPS

ODD



Des bénéficiaires du projet « Job Community for Resilience for Madagascar » de l'OIT en formation en micro-captage à Pisopiso Bekily.



Travailleuses dans une entreprise franche à Antananarivo.



Agent d'élevage avicole qui travaille dans un élevage de volailles (poulets, canards, dindes, pintades...).

EFFET 3.1.

L'employabilité des jeunes, des femmes et des ruraux est renforcée et mise en adéquation avec les potentialités et les besoins locaux pour permettre une productivité améliorée ainsi qu'un accès facilité et équitable au marché du travail

Le SNU a continué de favoriser l'accès des jeunes à la formation professionnelle afin d'augmenter leurs possibilités d'emplois et de revenus. L'Office National de l'Emploi et de la Formation a mis à disposition des informations sur la formation professionnelle et technique et sur le marché du travail. Un portail virtuel de veille prospective sur l'enseignement technique, la formation professionnelle et les débouchés a été mis en place. La Région Atsinanana a également bénéficié d'un système régional d'information sur l'emploi opérationnel.

ACCENT SUR LA JEUNESSE

En 2022 le SNU a organisé avec la Primature et les ministères en charge de la jeunesse, du travail et de la formation professionnelle un forum sur l'emploi et le développement des jeunes. Des jeunes des 23 régions ont participé au forum et ont émis une déclaration pour plaider pour des actions transformatrices, notamment pour l'accès des jeunes à l'emploi décent et productif et la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Cette déclaration sert actuellement à orienter les actions conjointes du SNU en faveur de la jeunesse.

Depuis 2022, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle dispose d'un manuel technique et de texte réglementaire sur la validation des acquis de l'expérience. Des référentiels de formation existants actualisés et/ou nouvellement introduits dans les métiers de photovoltaïques, les secteurs bâtiment-travaux publics, artisanat et tourisme-hôtellerie ont été établis dans les régions de Analamanga, Anosy,

DIANA et SAVA. À Ambohidratrimo, le centre de formation professionnelle a acquis la capacité d'offrir des options pédagogiques novatrices et inclusives.

En 2022, plus de 14 000 jeunes ont bénéficié d'un renforcement de leur employabilité grâce à l'amélioration de leurs compétences en matière d'agriculture et de création d'entreprise. Dans le Sud, le SNU a pu renforcer les capacités des populations vulnérables (personnes vivant avec VIH, travailleurs de sexe, prisonniers...) sur l'entrepreneuriat social à travers des activités génératrices de revenus et renforcement de capacités sur la gestion des projets, la gestion administrative et la communication, améliorant ainsi leurs conditions de vie. Par ailleurs, 12 nouvelles filières /métiers (formation qualifiante) ont été mises en place au niveau des établissements techniques et professionnels. Plus de 200 partenariats entre les établissements de l'enseignement technique et de formation professionnelle et le groupement des entreprises ont été établis, ce qui a entraîné plus d'opportunités de stages pour les jeunes étudiants. Le SNU a également contribué à la formation de 350 entrepreneurs (60% femmes et 15% personnes handicapées) en entrepreneuriat, en leadership et en développement des affaires dans les chaînes de valeur vertes et bleues.

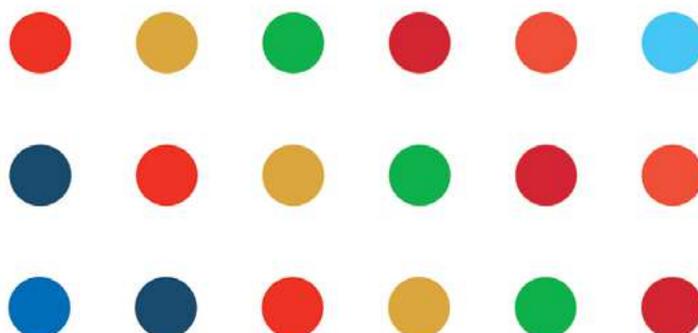
EFFET 3.2.

Plus d'investissements dans les systèmes productifs et manufacturiers, incluant l'économie bleue et verte et la digitalisation, sont promus pour une croissance inclusive, durable et résiliente

Le SNU a ciblé des chaînes de valeur stratégiques comme moyen de promouvoir la croissance inclusive, durable et résiliente. 1 360 entrepreneurs, néo-entrepreneurs et/ou producteurs des chaînes de valeur stratégiques ont bénéficié des services d'incubation, d'appui conseil et de couplage organisation paysanne-opérateurs de marché. Les capacités de plus de 125 000 producteurs incluant des femmes et des jeunes, contribuant dans des chaînes de valeur stratégiques de filières porteuses, ont été renforcées sur des innovations pour l'amélioration de la productivité. 120 structures et infrastructures (unités de conditionnement et de transformation, périmètres irrigués, hydroagricoles, magasin de stockage, pistes rurales) ont été mises en place pour améliorer la performance et la compétitivité des chaînes de valeur stratégique (telles que la canne à sucre, l'oignon, les petits ruminants, ...).

2 laboratoires d'innovation entrepreneurial ont acquis des capacités pour la promotion et/ou la mise en œuvre des investissements dans les secteurs et chaînes de valeur stratégiques. Le SNU a également soutenu plus de 8 unités de transformation industrielles et artisanales et la mise en place de 2 usines sucrières. 4 nouvelles mini-centrales hydroélectriques et/ou solaires ont été mises en place et utilisées en zone rurale à des fins productives.

96 000 ménages affectés par la sécheresse et les cyclones ont pu conduire d'élevage amélioré avec des approches d'agriculture intelligente face au climat et d'agriculture sensible à la nutrition. 1 000 producteurs soutenus par le SNU ont adopté des techniques et des technologies innovantes et climatiquement résilientes dans les secteurs agricole et industriel au niveau des zones à risque ciblées. Environ 2 500 petits producteurs ruraux ont bénéficié des dispositifs réduisant les pertes post-récoltes pour améliorer leur productivité.



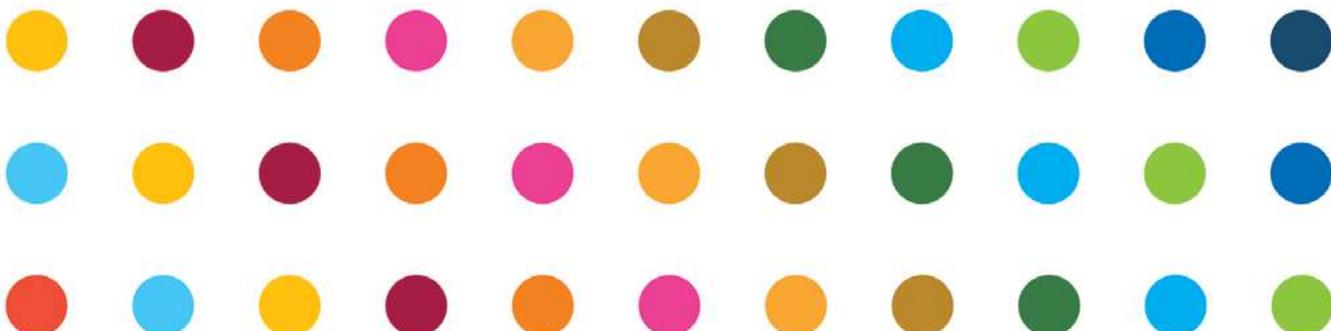
EFFET 3.3.

L'accès des jeunes aux emplois décents, productifs, durables et résilients est favorisé à travers le développement de l'entrepreneuriat et la mise en œuvre des mesures d'accélération de la transition de l'économie informelle à la formelle.

Le SNU a collaboré sur l'élaboration du projet de nouveau code du travail qui sera soumis prochainement pour examen au parlement, ainsi qu'au développement et la mise en œuvre des plans stratégiques de l'inspection du travail. Le SNU a également appuyé le processus de ratification et de vulgarisation des conventions de l'Organisation internationale du travail sur la sécurité et la santé des travailleurs (n°155 de 1981), sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail (n°187 de 2006) et sur les services de santé au travail (n°161 de 1985). Afin de renforcer le contrôle de l'application des principes et droits fondamentaux au travail et de la sécurité et la santé au travail, les capacités de plus de 230 inspecteurs et contrôleurs du travail du Ministère du Travail ont été renforcées

En termes d'emploi et d'entrepreneuriat, 28 petites et moyennes entreprises locales ont appliqué l'approche « *haute intensité de main d'œuvre* » structurée. 403 projets innovants et d'incubateurs dirigés par des femmes, des jeunes et des entrepreneurs ont bénéficié d'un soutien technique.

4 plateformes régionales et 1 plateforme nationale ont bénéficié des capacités renforcées pour assurer la transition progressive vers l'économie formelle.



Transformer le système financier pour soutenir le développement de solutions énergétiques durables par le biais d'une assistance technique et d'investissements

Pour atteindre les cibles prioritaires des ODD à l'horizon 2030 et hisser Madagascar au rang des pays émergents d'ici 2040, l'État mise sur la mobilisation des investissements privés indispensables à la croissance économique comme moteur de l'émergence. Pour ce faire, le gouvernement s'est résolument engagé à mettre en place un cadre propice au développement de mécanismes financiers diversifiés et catalytiques pour l'exploitation durable des atouts du pays et pour la promotion des secteurs porteurs. Dans ce programme conjoint, le secteur de l'énergie durable (énergie renouvelable, efficacité énergétique, production et consommation propres, accès fiable et à coût abordable) a été priorisé en raison de son rôle stratégique dans la transformation économique et l'amélioration du bien-être des populations.

Cet innovant programme conjoint, associant l'ONUDI, le PNUD et l'UNCDF et cofinancé par le Fonds conjoint pour les ODD, vise à collaborer avec le Gouvernement de Madagascar pour créer un écosystème financier qui soutient le développement de projets d'énergie durable en fournissant une assistance technique et des capitaux d'investissement.

L'OBJECTIF FINAL DU PROGRAMME EST DOUBLE :

1. doter Madagascar d'un système financier intégré, répondant aux besoins des secteurs public et privé, et garantissant la disponibilité de ressources financières stables pour le financement de son développement ainsi que la réalisation des ODD ;
2. augmenter la capacité énergétique durable du pays grâce à des programmes et des projets d'investissement structurants, accompagnés d'instruments financiers performants et efficaces.

Cela est en train de se faire par :

- la création d'un incubateur d'énergie durable, qui sera un outil innovant pour accélérer le développement de start-ups avec des projets d'énergie renouvelable à un stade précoce. Cet incubateur concentrera les ressources, les technologies, les capacités ainsi que les innovations d'une manière unique, afin de stimuler le développement de technologies innovantes pour produire de l'énergie propre à Madagascar et promouvoir l'entrepreneuriat local ;
- une facilité de *derisking*, qui fournira des capitaux d'investissement diversifiés (subventions, garanties de prêt et prêts) à des projets de petite et moyenne tailles menés par le secteur privé, qui sont prêts à être financés mais pour lesquels le cofinancement fait encore défaut ;
- un fonds souverain, qui investira dans des projets d'infrastructures stratégiques à grande échelle.

Une assistance technique est prévue dans le cadre des trois piliers. À terme, ce projet se veut avoir un effet de levier pouvant multiplier par 10 fois le budget alloué à la mise en œuvre des activités prévues.

Le projet a été lancé officiellement en présence du Premier Ministre en juillet 2022. L'équipe de mise en œuvre est en place et l'affinage des pipelines de projets à financer a été effectué. Les efforts seront concentrés sur l'opérationnalisation des mécanismes financiers développés par le projet en 2023.

CADRAGE

Mise en œuvre direct (Avril 2022 - Mars 2026)



Budget total
USD 8 748 560



Sources de financement
SDG Fund : 7 498 560 USD
PNUD : 1 000 000 USD
ONUDI : 170 000 USD
UNCDF : 100 000 USD



Parties responsables

- Présidence de la République
- Primature
- Ministère de l'Économie et des Finances
- Ministère de l'Énergie et des Hydrocarbures



Agences des Nations Unies impliquées

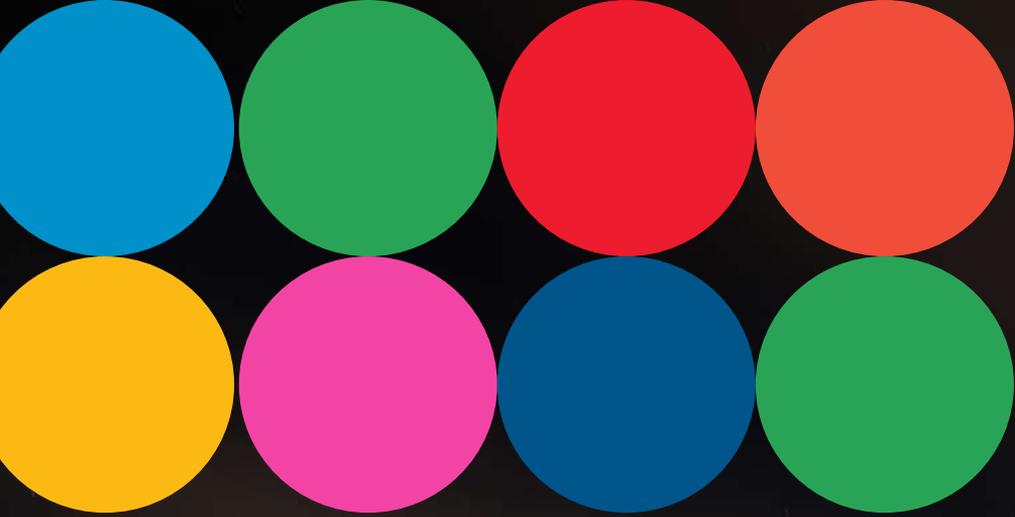


Zones d'intervention
National

Alignement aux Objectifs de Développement Durable



Le mécanisme financier du programme est axé sur l'encouragement, l'assistance et la structuration des investissements par le biais du cofinancement, de la réduction des risques et des contreparties. Il permettra de mobiliser des ressources pour Madagascar (17.3) et de renforcer le mobilisation des ressources domestiques (17.1). Le programme favorise les investissements et les partenariats (17.17) et renforce l'appui international pour la mise en œuvre d'un renforcement efficace et ciblé des capacités dans les pays en développement (17.9). le développement d'un mécanisme de financement de démarrage permettra aux PME et PMI innovantes du secteur de l'énergie (ODD 7) de trouver des ressources financières (9.3) et un soutien pour la maturité de leur projet et facilitera le développement d'infrastructures durables et résilientes (9.a). En capitalisant sur la coopération internationale (7.a), le programme développera les infrastructures de production d'énergie (7.b) augmentera la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique du pays (7.2) et facilitera l'accès à une énergie abordable et durable (7.1).

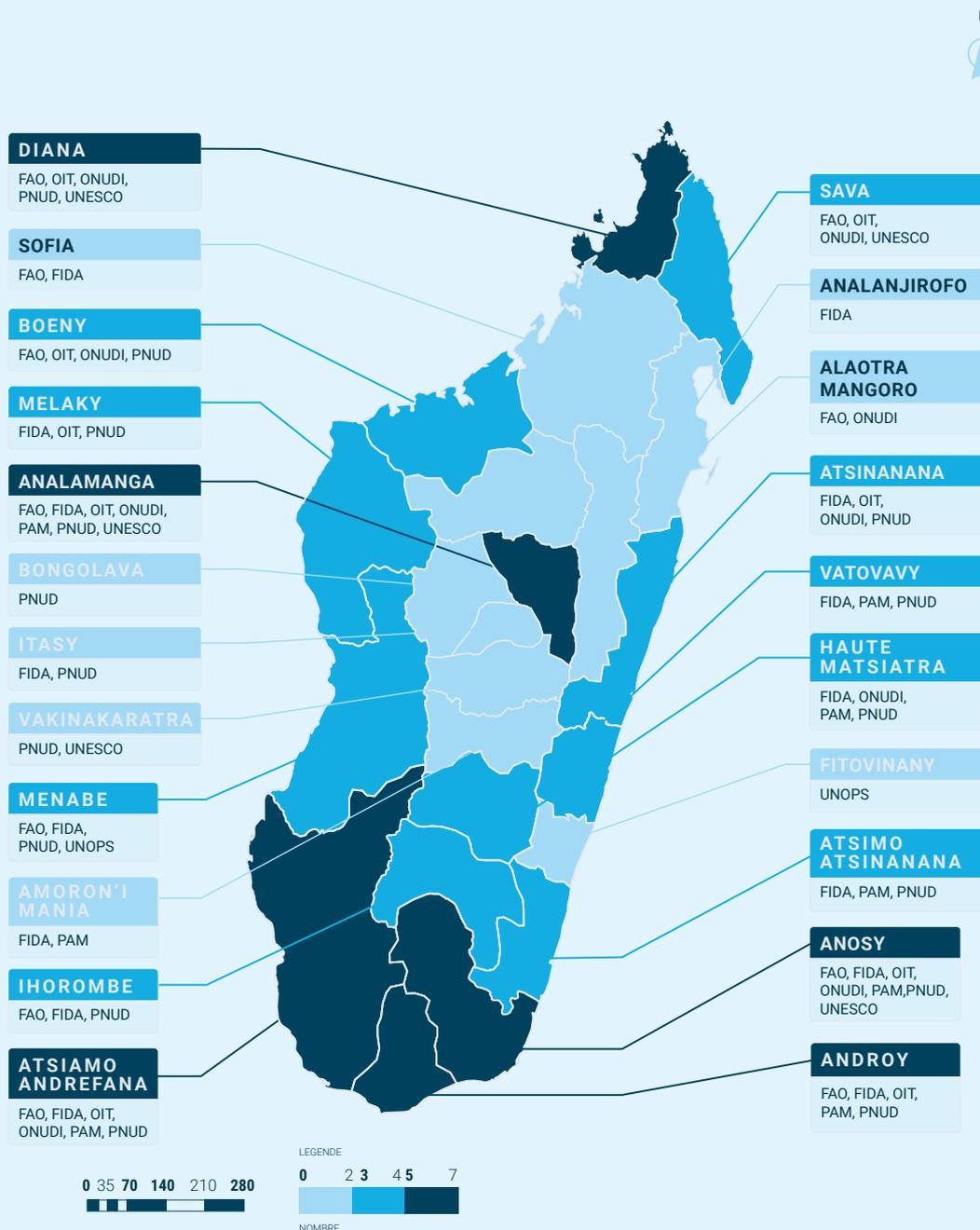


Le projet conjoint du gouvernement de Madagascar et du Système des Nations Unies financé par SDG Fund pour « *Transformer le système financier pour soutenir le développement de solutions énergétiques durables par le biais d'une assistance technique et d'investissements* » cible au moins 80 000 personnes (dont 40 % de femmes et 40 %

de jeunes) pour bénéficier de services énergétiques durables. Il vise à accompagner une soixantaine de projets énergétiques, à éviter une émission directe d'au moins 120 000 tonnes de CO₂ et à décupler le levier financier du secteur énergétique.



Les interventions du SNU dans les régions pour la Priorité Stratégique 3



Source : Créé à partir de données d'UNInfo

Note : Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur la carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

PRIORITÉ STRATÉGIQUE 4.

Renforcer la gestion durable, résiliente et inclusive de l'environnement

ENTITÉS SNU PARTICIPANTES

FAO, HCDH, OIM, OIT, OMS, ONU-Habitat, PAM, PNUD, PNUE, UNDRR, UNESCO, UNFPA, UNICEF, ONUDC, ONUDI

ODD



Bénéficiaires

de l'utilisation et l'entretien de l'unité d'extraction d'huiles essentielles, qui utilise de l'énergie solaire, dans la commune rurale d'Androy.

EFFET 4.1.

D'ici 2030, toutes les institutions étatiques, le secteur privé et la société civile appliquent de manière effective et coordonnée les principes et normes de l'état de droit, des droits humains et de la bonne gouvernance dans la gestion du capital naturel, de l'environnement et du changement climatique.

En vue de renforcer la gestion environnementale et climatique, le SNU a appuyé la mise à jour de 2 textes législatifs et réglementaires intégrant la cohérence intersectorielle. Le pays a aussi développé 2 stratégies sectorielles intégrant la gestion environnementale et climatique, à savoir la stratégie nationale révisée de la mise à l'échelle de l'adoption de l'agriculture intelligente face au climat et la stratégie de développement à long terme à faible émission de carbone. Dans un autre domaine prioritaire, les capacités de 11 entités publiques ont été renforcées en intégration des enjeux liés aux dynamiques migratoires internes dans les politiques, les processus et les textes réglementaires et législatifs relatifs à la gestion environnementale et climatique aux niveaux central et décentralisé.

Afin d'améliorer l'application des textes en vigueur relatifs à la gestion des ressources naturelles, les compétences de plus de 60 officiers de police judiciaire ont été renforcées. Dans le parc naturel Marojejy, 13 cas d'infractions/délit environnementaux ont été verbalisés et traités.

Environ 8 250 personnes ont bénéficié de mécanismes d'incitation mis en œuvre dans les districts de Morombe, Tuléar II, Betioky Atsimo, Antananarivo Atsimondrano, Antananarivo Avaradrano et Antananarivo Renivohitra pour récompenser les bonnes pratiques de protection environnementale.

EFFET 4.2.

D'ici 2030, les acteurs aux différents niveaux mettent effectivement en pratique les mesures de conservation, de préservation et de valorisation de la biodiversité et du capital naturel pour que l'environnement et les ressources naturelles soient piliers de la croissance économique, du développement durable et des meilleures conditions de vie des populations

L'accent a été mis sur des aires protégées et, dans ce sens, 8 aires protégées terrestres et marines à gestion communautaire ont été créées dans la Région Atsimo Andrefana, et 12 aires protégées ont été gérées efficacement et conformément à l'outil d'évaluation de l'efficacité de gestion du « *management effectiveness tracking tool* » dans les régions Atsimo Andrefana SAVA, DIANA et Anosy.

Le SNU a appuyé l'élaboration et la mise en œuvre de 10 plans d'aménagement de bassins versants au niveau communautaire. 3 initiatives pilotes opérationnelles ont été développées soutenant une gestion des migrations internes au bénéfice de tous, assurant la préservation et la valorisation de la biodiversité et du capital naturel, et contribuant aux efforts de lutte contre la déforestation. 22 ecovillages (villages écologiques respectant l'environnement) ont été initiés et formés dans la région Atsimo Andrefana. Des appareils modernes, comme drones, ont été utilisés pour renforcer les surveillances et patrouilles. Les savanes du moyen ouest de Madagascar dans la région Bongolava ont bénéficié d'une initiative pilote sur la gestion participative durable des terres.

Des progrès notables ont été réalisés dans le domaine du reboisement, avec l'élaboration d'une stratégie nationale de reboisement et de gestion des feux. En outre, 7 régions (DIANA, SAVA, Sofia, Atsinanana, Analamanga, Atsimo Andrefana, Anosy) ont développé et mis en œuvre leurs plans de reboisement et

de gestion des feux. 444 ha de superficies ont fait l'objet d'un reboisement et 686 000 jeunes plants ont été produits.

Différents types de foyers améliorés institutionnels ont été testés, dans une cinquantaine d'écoles, dans le but d'évaluer les meilleures technologies pour la mise à l'échelle dans toutes les écoles qui ont un programme de cantine scolaire, dans les années à venir. L'objectif est de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la déforestation. L'activité permettra également de réduire le risque sanitaire pour les cuisiniers, qui sont exposés aux fumées nocives de la combustion de la biomasse.

Les communautés et les opérateurs économiques ont appliqué 2 nouvelles technologies et techniques écologiquement rationnelles et ont mis en œuvre 5 nouvelles activités économiques alternatives à l'utilisation des ressources naturelles et de chaînes de valeur valorisant le capital naturel.

L'approche nexus énergie-eau-sécurité alimentaire

En étroite coordination avec les ministères et gouverneurs des régions Anosy et Androy, le SNU soutient le projet de « *Transformation rurale rapide* ». Ce projet est proposé comme une solution innovante pour le développement des communautés et la transformation des territoires ruraux à partir de l'énergie solaire. En 2022, 4 villages ont avancé dans la mise en œuvre de cette approche.



Le village « transformation rurale rapide » de Talaky Bas, district de Tsihombe, au Sud de Madagascar.

Photos : PAM/Tsiory Andriantsoarana

EFFET 4.3.

D'ici 2030, les autorités nationales et locales, les acteurs multisectoriels renforcent la gouvernance des risques de catastrophes, mettent en œuvre des mesures de renforcement de la résilience face au changement climatique des communautés, des infrastructures et des secteurs économiques clés ; et augmentent la capacité de réponse

La réduction des risques de catastrophe est un domaine où le SNU s'est orienté plus fortement vers une approche nexus, en vue de réduire les risques et de prévenir les catastrophes. Dans ce sens, 10 régions ont développé des outils de prévention, préparation, réduction et réponses aux aléas climatiques et aux catastrophes. Appuyés par le SNU, 2 institutions clés ont été dotées des informations météo pour une meilleure prise de décision liée aux risques climatiques et aux catastrophes. 3 régions ont développé des systèmes de suivi des risques et des vulnérabilités, et d'alerte précoce des différents aléas, tandis qu'un système centralisé d'alerte précoce opérationnel et durable est en train d'être mis en place.

Madagascar étant très vulnérable au changement climatique, il s'agit d'un domaine prioritaire pour le SNU. En 2022, 288 000 nouveaux ménages ont pu pratiquer l'agriculture intelligente face au climat, et 2 infrastructures (digue de protection à Manakara et remblai de la future route du boulevard Ratsimilaha à Toamasina) ont renforcé l'adaptation de la zone côtières.

Parmi les autres interventions dans ce domaine, on peut citer des formations sur la diffusion de meilleures technologies remplaçant les gaz nocifs pour les systèmes de réfrigération à Madagascar (35 techniciens et opérateurs frigoristes formés), la mise en place de technologies sans fumée et d'un système amélioré de gestion des déchets médicaux dans 4 établissements de santé¹ (Analamanga, Boeny), l'inventaire de gaz à effet de serre et des initiatives visant l'atténuation de la pollution. 1 000 nouvelles personnes/ménages ont aussi acquis l'accès à l'énergie propre, abordable et durable

1. HJR Befelatàna, CHU PZAGA Androva Mahajanga, Complexe Mère-Enfants Tsaralàna, LA2M Antananarivo

Humanitaire- Paix - Développement : L'exemple du Sud de Madagascar

« Je rêve d'un « Betroka » paisible et sans violence dans lequel des jeunes actifs et engagés pour la paix durable sont motivés et veillent au développement de la région. La mobilisation des jeunes pour la paix constitue la clé du développement ». Ces mots du jeune Gama résonnent à Betroka, dans le Sud de Madagascar.



Gama en train de plaider pour la paix à la radio de Betroka

Effectivement, il n'y aura pas de développement sans la paix et la sécurité. La partie Sud de Madagascar souffre souvent de la crise alimentaire appelée Kéré. Elle est victime en permanence de l'insécurité alimentaire à cause de la sécheresse exacerbée par le changement climatique.

Ces impacts se font de plus en plus sentir dans le Centre Sud qui n'a jamais connu le Kéré auparavant. La zone de Betroka, classée zone rouge à cause de l'insécurité, commence à

vivre un épisode d'insécurité alimentaire sévère au cours de ces dernières années. Pour faire face à la situation, les entités du SNU mettent en œuvre des activités humanitaires tout en menant des interventions de développement et de consolidation de la paix dans le cadre d'une approche nexus.

Sous la coordination de l'OCHA, des interventions d'urgence ont été entamées avec le PAM dans cette zone en plus de leurs interventions dans les autres districts de la région d'Androy et la région d'Anosy notamment pendant la période de soudure.

Devant cette situation précaire, l'installation des plaques solaires pour faire face à l'insécurité, à travers le projet d'électrification dans le district de Betroka, a redonné espoir aux populations locales.

« Depuis la mise en place des lampadaires solaires au sein de notre commune, il y a plus de quiétude dans notre quartier. Nous ne ressentons plus la peur car tout est éclairé. Nous pouvons effectuer davantage d'activités génératrices de revenus ». Ce témoignage est de Sarah qui habite un quartier classé zone rouge.

Les actions climatiques sont de plus en plus promues dans le Grand Sud de Madagascar et le SNU les associe souvent avec la promotion de la paix.

Avec l'appui du PNUD et de l'UNFPA en dehors des actions climatiques, les jeunes apportent leurs pierres à l'édifice dans le processus de consolidation de la paix. Ils font usage de leur voix et de leurs talents artistiques pour passer des messages, sensibiliser leurs pairs et leurs communautés à la prévention et à la résolution pacifique des conflits.

LES JEUNES CONVERTIS EN ARTISTES

Le projet « *Art populaire au service des jeunes engagés pour la consolidation de la paix dans le Sud de Madagascar* » a pour objectif de promouvoir la rencontre et restaurer le dialogue entre les jeunes à travers un collectif mixte d'artistes et le réseautage des jeunes. Nombreux jeunes « *dahalo* », voleurs de zébu, issus des communautés qui résident dans les montagnes de l'Andriy, une zone considérée comme le refuge des « *Malaso* » (bandits) se sont convertis en bon citoyens à la suite de ce projet. 12 associations de jeunes, avec

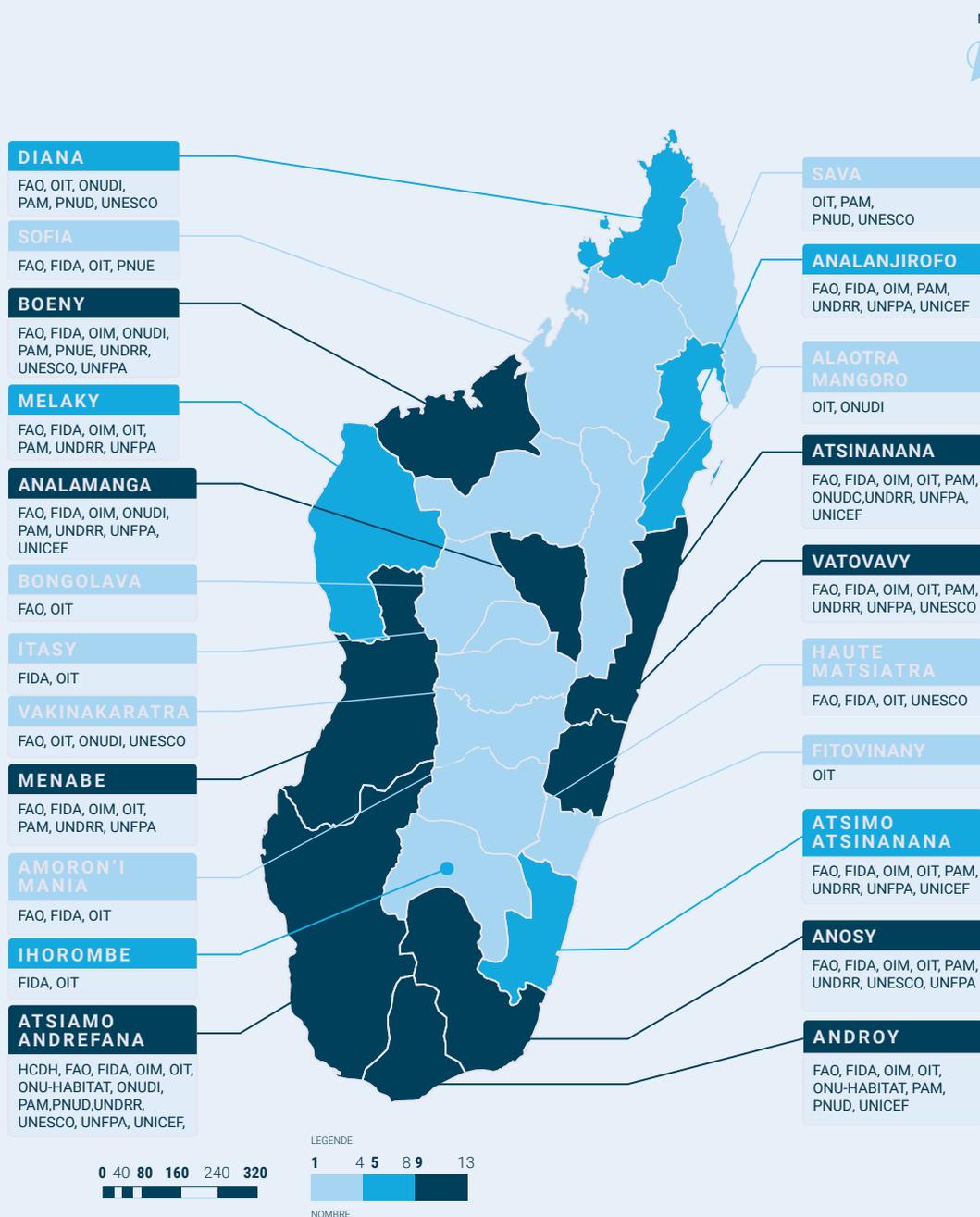
6 750 membres dont 3 027 jeunes femmes et 3 723 jeunes hommes, ont été créées et opérationnalisées.

Les régions Anosy, Androy, Ihorombe et Atsimo Atsinanana ont bénéficié de ce projet qui a permis de former 130 jeunes en gestion des conflits, d'élaborer et de mettre en place 12 plans de paix. De plus, les jeunes sont intégrés aux processus de dialogue et de prise de décision, notamment en participant aux 12 structures locales de concertation dans les communes d'intervention et interviennent régulièrement avec 275 autres jeunes formés pour gérer pacifiquement les conflits dans leurs villages. Ils mènent également des actions de plaidoyer. Ils contribuent à l'organisation et à la facilitation d'un dialogue constructif, inclusif et orienté vers les solutions, ceci, pour poser les bases d'une paix durable et inclusive qui ouvre la voie au développement du Sud.



Show musicale des jeunes dans la région Andriy.

Les interventions du SNU dans les régions pour la Priorité Stratégique 4



Source : Créé à partir de données d'UNInfo

Note : Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur la carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

2.3.

APPUI AUX PARTENARIATS ET FINANCEMENT DU PROGRAMME 2030

Dans son effort continu pour accélérer les progrès vers les ODD, le SNU s'est attaché à mettre en place de nouveaux partenariats innovants.

SNU, région de Normandie (France), région d'Atsinanana et l'Institut international des droits de l'homme et de la paix

Signature d'une déclaration d'intention de collaboration pour le développement durable décentralisé et axé sur la valorisation des droits humains de la région d'Atsinanana, et élaboration d'une feuille de route.

PAM, Égypte, Ministère de l'Eau, Hygiène et Assainissement et Ministère de l'Agriculture et l'Élevage

Partage des techniques de captation et gestion de l'eau pour l'irrigation et l'agriculture comme aussi pour la transformation des aliments existants en Egypte avec Madagascar ; des accords d'ententes sont en train de se mettre en place pour un échanges de l'assistance techniques entre les deux gouvernements.

UNCDF, ONUDI et Union européenne

Renforcement de l'écosystème des pépinières d'entreprises à Madagascar à travers un programme conjoint.

UNESCO, Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (FOREM) Belgique, Académie d'Amiens, et Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

Augmentation du nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences techniques et professionnelles nécessaires à l'emploi au travail décent et à l'entrepreneuriat grâce aux formations offertes.

Professionnalisation du métier de chef d'établissement d'enseignement et la formation techniques et professionnels et amélioration de la gouvernance des établissements en promouvant l'égalité des sexes et un enseignement technique, professionnel ou tertiaire de qualité et d'un coût abordable.

Convention de partenariat établie avec des entreprises œuvrant au niveau national (SOCOTA, MKLEN, Paul Boyé Industries, Epsilon Madagascar ...)

AIEA, OMS et Ministère de la Santé Publique

La technologie nucléaire (radiothérapie, curiethérapie, gamma caméra) pour la lutte contre le cancer pour les grands hôpitaux et campagnes de prévention et dons de petits matériels de cryothérapie aux cliniques et aux centres de santé de base niveau II en province.

ONUDI et Fonds pour l'environnement mondial

Partenariat pour la mise en œuvre du projet de promotion de l'économie circulaire et de production propre et efficiente en ressources dans le secteur textile et habillement, ainsi que du projet d'élimination du mercure dans les petites mines aurifères artisanales et à petite échelle.

ONUDI et KfW banque de développement

Partenariat de cofinancement avec KfW pour un montant de 32 millions euros pour promouvoir la petite hydroélectricité à des fins productives dans la région de SAVA et Alaotra Mangoro.

**FAO et Centres de recherche
(Consortium of International
Agricultural Research Centres
(CGIAR), Centre National de
la Recherche Appliquée au
Développement Rural (FOFIFA))**

Appui au secteur privé dans le renforcement de la filière semencière à travers l'introduction de variétés climato-résilientes pour le Grand Sud affecté par la sécheresse.

FAO, Ministère de l'Agriculture et l'Élevage et Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Renforcement des résiliences des systèmes alimentaires urbains (FAO-Gouvernorat Analamanga, Directions régionales de l'agriculture et de l'élevage, société civile, producteurs,...) élaboré avec l'appui technique de la FAO permettant aux acteurs concernés (Ministère de l'Agriculture et l'Élevage, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, mairies, organisations non gouvernementales, associations, etc.) d'avoir une orientation sur les interventions à prioriser pour l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations et de l'environnement des villes.

Partenariat FAO entre Madagascar, Maurice, Comores et Seychelles

« Mise en place d'un réseau de systèmes d'informations sur l'agriculture et la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les îles de l'Océan Indien » par FAO. Échange d'informations sur la demande et l'offre des aliments.

UNICEF et AIRTEL

Partenariat innovant pour la digitalisation des salles de classe et le renforcement des compétences des enseignants en partenariat avec le secteur privé.

FAO, Union européenne et Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD)

Analyse des Systèmes alimentaires à Madagascar et diffusion de la feuille de route auprès de toutes les parties prenantes.

UNICEF coopération sud-sud

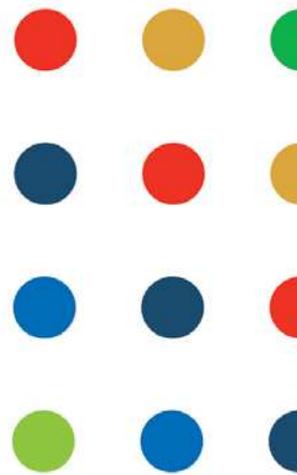
Visite d'étude sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène des délégations de huit pays africains (Angola, Burundi, Essuatini, Éthiopie, Madagascar, Malawi, Mozambique, Namibie, au Brésil, organisé par l'Agence brésilienne de Coopération et UNICEF, en partenariat avec le Gouvernement de l'État du Ceará.

PAM et associations civiles des États-Unis et de Japon

Coopération étroite pour la mise en place des unités d'énergie verte comme moteur intégré de transformation rurale.

PAM, UNICEF et KFW banque de développement

Programme conjoint conçu en interagence, avec des stratégies de mise en œuvre communes et complémentaires, des résultats conjoints, et une coordination solide avec un budget total de 22.5 millions euros sur 5 années ; presque 90 000 personnes ciblées dans 3 communes dans le Grand Sud avec des interventions visant à un accès amélioré à la nutrition, aux opportunités de revenu et à la protection sociale.





FAO et coopération chinoise

Appui au Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, le secteur privé et les institutions de recherche dans l'élaboration d'un cadre de promotion des riz hybrides à Madagascar en vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire.

PAM, UNICEF et KFW banque de développement

Programme conjoint conçu en interagence, avec des stratégies de mise en œuvre communes et complémentaires, des résultats conjoints, et une coordination solide avec un budget total de 22.5 millions euros sur 5 années ; presque 90 000 personnes ciblées dans 3 communes dans le Grand Sud avec des interventions visant à un accès amélioré à la nutrition, aux opportunités de revenu et à la protection sociale.

OCHA, Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes, PAM, PNUD, Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes (ECHO), USAID, et Japon

Réalisation/innovation : Centre opérationnel de gestion des crises moderne et suivant les normes dans la région. Fruit du plaidoyer de l'OCHA Madagascar et du Coordonnateur résident. Amélioration de la gestion des cyclones notamment à travers la sensibilisation des zones menacées avant l'entrée des cyclones et la collecte des informations post-catastrophes. Les dégâts post-Freddy à Vatovavy, là où le cyclone tropical intense Freddy a atterri, ont été limités grâce à un bon niveau de préparation sur place. 17 décès ont été recensés pour Madagascar. Echanges d'expériences entre Madagascar et les autres pays comme Burundi et les Comores.

FAO, PAM, UNICEF, UNOPS et Banque mondiale

Intervention de la FAO, du PAM et de l'UNICEF en tant que agences d'exécution du projet « Mionjo » - un projet du Gouvernement malagasy financé par la Banque mondiale à la hauteur de 200 millions USD pour réduire les vulnérabilités et améliorer la résilience des communautés ainsi que la durabilité des systèmes de production alimentaire et de subsistance, dans le cadre de la riposte du gouvernement à la crise provoquée par la sécheresse dans les régions du Sud (Anosy, Androy, Atsimo Andrefana). Intervention de l'UNOPS dans la passation de marchés.

UNFPA et ARTE-NOSTRA

Promotion d'un environnement de travail sain où les droits de tous sont respectés et où les 1 000 employés d'ARTE-NOSTRA peuvent réaliser leur plein potentiel grâce à la création d'un centre de santé, nommé « Manampy, Résilience et Vie » près de l'usine. Accès gratuit aux soins de santé sexuelle et reproductive à la planification familiale, ainsi qu'à des informations et des services sur la violence basée sur le genre.

OIT et Norvège

Rétablissement socio-économique suite aux cyclones Ana et Batsirai dans les régions Analamanga et Fitovinany à travers une approche « haute intensité de main d'œuvre » structurée des travaux d'aménagement hydro-agricole et la réhabilitation des établissements d'enseignement technique endommagés ; amélioration de la gouvernance en matière de gestion des risques et de relèvement.

2.4.

RÉSULTATS DU SNU TRAVAILLANT PLUS ET MIEUX ENSEMBLE : COHÉRENCE, EFFICACITÉ ET EFFICIENCE DU SNU

Dans l'esprit de la réforme du système de développement des Nations Unies et pour soutenir au mieux la réalisation des ODD, le SNU à Madagascar agit de manière de plus en plus intégrée. Cela est évident dans la programmation dans le cadre du plan-cadre de coopération ; dans les opérations dans le cadre de la Stratégie relative aux activités opérationnelles (BOS) ; et dans les communications dans le cadre de la Stratégie de communication en appui à la mise en œuvre du plan-cadre de coopération.

Pour répondre à son engagement de devenir plus inclusif dans sa programmation, ses opérations et sa communication, le SNU a adopté en 2022 des tableaux de bord en matière de l'égalité des sexes, de l'inclusion

du handicap et de la jeunesse. Ces outils lui permettent d'auto-évaluer ses performances, de planifier la manière de les renforcer et de suivre les progrès accomplis.

Programmation

La mise en œuvre globale du plan-cadre de coopération est supervisée par le Comité de pilotage conjoint, coprésidé par le Coordonnateur résident du SNU et la Ministre de l'Économie et des Finances, et composé des représentants du Gouvernement, du SNU, des partenaires techniques et financiers, de la société civile et du secteur privé. Ce Comité s'est réuni au cours de l'année 2022 pour examiner les progrès réalisés et pour discuter de l'orientation stratégique de la coopération du SNU à Madagascar.

Sous le lead de l'Équipe de pays des Nations Unies, le Groupe de programme a joué un

rôle catalyseur de la cohérence dans la programmation. Il a été soutenu par des sous-groupes inter-entités centrés sur la jeunesse, le genre et les droits humains, le VIH/sida et la réduction de risques de catastrophes. Un sous-groupe dédié aux données et analyses a été créé en 2022 afin de coordonner des travaux du SNU dans ces domaines.

Plusieurs programmes/projets conjoints sont arrivés à terme en 2022. Cependant, l'élaboration de nouveaux programmes/projets conjoints alignés sur les priorités du plan-cadre de coopération a été poursuivie afin de renforcer la cohérence. À cet égard,



Mme la Ministre de l'Économie et des Finances et M. le Coordonnateur résident des Nations Unies coprésidant la réunion du Comité de pilotage conjoint du plan-cadre de coopération en 2022.



plusieurs propositions en réponse à des appels à projet ont été sélectionnées ou ont reçu des financements en 2022, notamment du Fonds conjoint pour les ODD (de la composante pour le financement des ODD ainsi que du dispositif d'urgence), du Fonds des Nations Unies pour la sécurité humaine et de la Protection Civile et Operations d'Aide Humanitaire Européennes (ECHO). En 2022, Madagascar a obtenu une nouvelle éligibilité au Fonds pour la consolidation de la paix, ce qui lui a permis de commencer à préparer plusieurs propositions de projet pour répondre aux priorités en matière de cohésion sociale et consolidation de la paix.

Le SNU a avancé dans la mise en œuvre de l'initiative « zones de convergence » qui vise en premier lieu à développer et tester des modèles, des dispositifs et des instruments d'intervention conjoints pour la réalisation des ODD dans des communes ciblées et se basant sur les avantages comparatifs et complémentaires des entités du SNU. Dans

le courant de l'année 2022, l'initiative a pu aboutir à la finalisation du paquet conjoint d'intervention (PCI) dans deux communes, Andalatanosy et Antanimora, du District Ambovombe de la Région Androy, et au démarrage de la phase de mise en œuvre en concertation avec les autorités locales et régionales. 10 agences du SNU collaborent et se coordonnent pour une série d'interventions qui touche les priorités de l'eau, la lutte contre la pauvreté, le renforcement des services de base, la gouvernance et participation citoyenne et la communication pour le développement, et qui concrétise une approche nexus au niveau local. La formulation des PCI dans les autres six communes des régions Anosy, Itasy et Vatovavy, est en phase avancée. Les PCI répondent aux défis pour le développement durable spécifiques à chaque commune avec une approche systémique qui amène les entités du SNU à coordonner la programmation et la mise en œuvre et, dans certains cas, à des programmes conjoints.

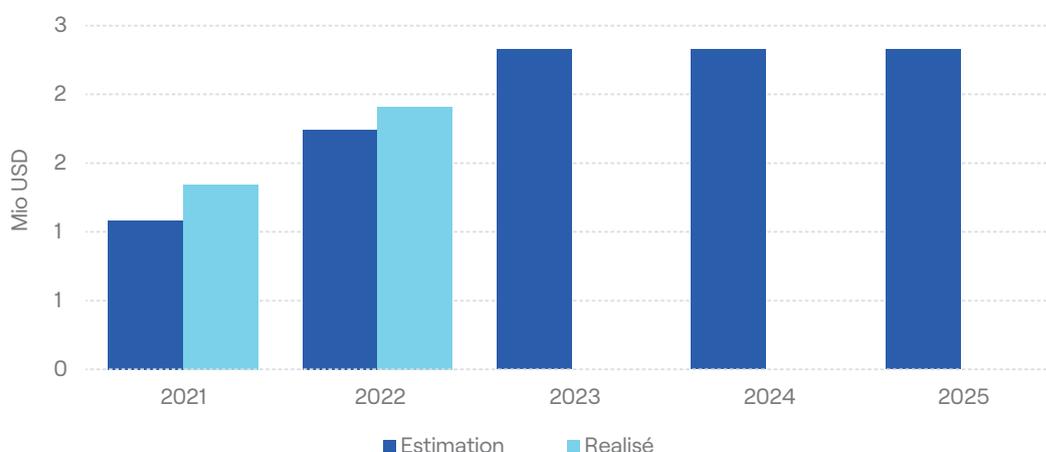


Opérations

Le Groupe de gestion des opérations a poursuivi en 2022 la mise en œuvre de la BOS dans le but d'augmenter l'efficacité en éliminant les doublons, en tirant parti du pouvoir de négociation commun du SNU et en maximisant les économies d'échelle. Plus spécifiquement, la BOS a guidé le SNU à se concentrer sur des services communs qui sont mis en œuvre conjointement ou fournis par une entité du SNU au nom d'une ou plusieurs autres entités. Des services communs dans les domaines suivants

ont été exploités en 2022 : les ressources humaines ; les finances ; l'administration, y compris les locaux communs ; les achats ; la technologie d'information et communication ; la logistique. Selon la revue de la BOS qui a été réalisée en début 2023, la coopération inter-agences dans le cadre de la BOS a permis au SNU d'améliorer sensiblement la qualité des services et d'éviter des coûts d'un montant de 3,2 millions USD en 2021-2022 sur 9,9 millions USD prévus sur cinq ans..

BOS : COÛTS ÉVITÉS



Source : *Revue de la BOS 2022.*

Communications

Le SNU Madagascar, à travers le Groupe des Nations Unies pour la communication, a communiqué d'une seule voix en mettant en place la Stratégie de communication en appui à la mise en œuvre du plan-cadre de coopération pour le développement durable. Le groupe a utilisé différents canaux de communication pour disséminer les impacts des contributions des entités du SNU à Madagascar avec les partenaires pour accompagner les efforts de développement du

pays. Des communiqués et des messages clés communs, en particulier sur les impacts du changement climatique, notamment liés aux cyclones et à la sécheresse, ont été élaborés et ont eu des retours positifs à travers les médias nationaux et internationaux. Par ailleurs, des campagnes contre la désinformation, la désinformation et le discours de la haine se sont ajoutés aux campagnes contre la violence basée sur le genre et la campagne contre le changement climatique.

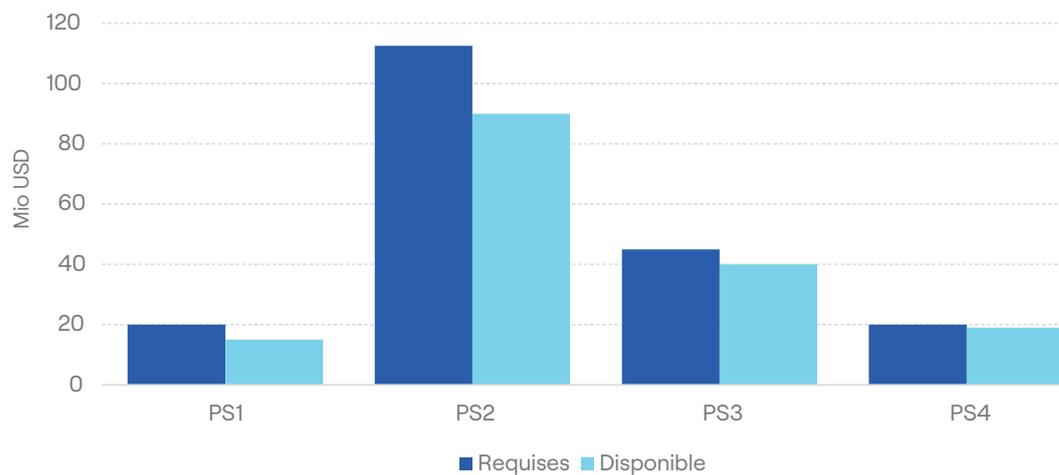
2.5.

APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES

Mobilisation des ressources

Sur un montant total de ressources requises pour 2022 de 205,7 millions USD, 169,8 millions USD, voire les 82,5 %, étaient disponibles pour la mise en œuvre des quatre priorités stratégiques (PS) du plan-cadre de coopération 2021-2023. Les Priorités 3 et 4 ont eu des taux de disponibilité supérieurs à 90 %, la Priorité 2 de 80 % et la Priorité 1 de 64 %.

Plan-cadre de coopération : ressources en 2022



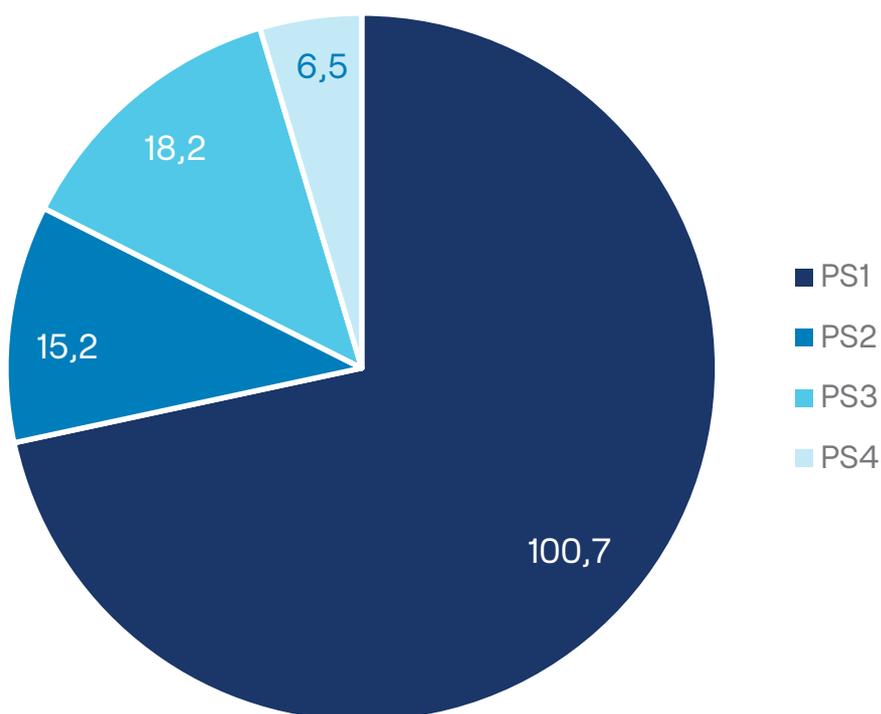
Source : Revue du plan-cadre de coopération 2022.

Dépenses et taux de décaissement

Les interventions dans les différents domaines du plan-cadre de coopération 2021-2023 ont engendré une dépense cumulée de 140,5 millions USD. L'essentiel a été assuré par la Priorité 2 avec une dépense de 100,7 millions USD (72 %), suivie par les Priorités 4, 3 et 1,

avec respectivement 18,2 (13 %), 15,2 (11 %) et 6,5 millions USD (5%). Les 140,5 millions USD de dépenses représentent un taux de décaissement de 83 % sur les 169,8 millions USD de ressources disponibles.

Plan-cadre de coopération : dépenses par Priorité stratégique en 2022 (en Mio USD)



Source : Revue du plan-cadre de coopération 2022.

Affectation des ressources

Les ressources disponibles en 2022 ont été affectées à tous les 17 ODD. Les ODD 2 avec 28 % des ressources totales disponibles, ODD 3 avec 18 %, ODD 6 avec 11 %, ODD 4 avec 10 % et ODD 16 avec 8% affichent les montants les plus élevés. Il s'agit dans tous ces cas d'ODD qui, selon les résultats du

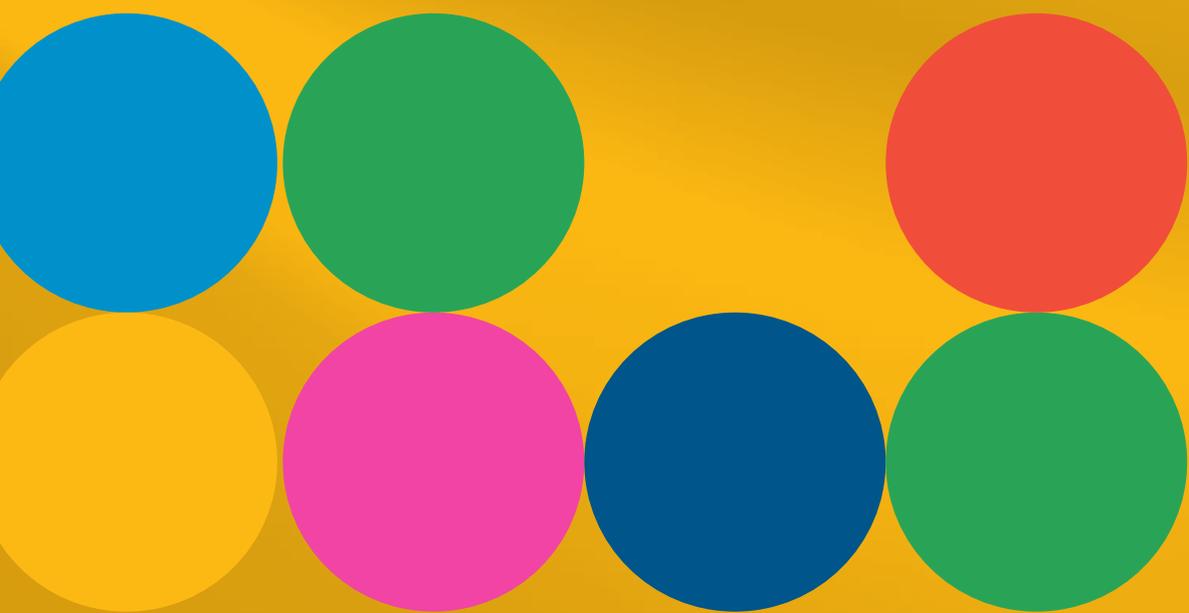
dernier Rapport mondial sur les ODD (Sachs et al., 2022)¹, sont classés parmi ceux qui présentent des défis majeurs pour le pays et dont les trajectoires récentes ne vont pas dans la direction d'une amélioration.

1. Sachs et al. (2022): *From Crisis to Sustainable Development: the SDGs as Roadmap to 2030 and Beyond. Sustainable Development Report 2022. Cambridge: Cambridge University Press*

Affectation des ressources disponibles en 2022 selon les ODD



Source : UNInfo



Chapitre

03.

Priorités du SNU pour l'année à venir



En 2023, le plan-cadre de coopération continuera à servir d'outil principal de coordination de la programmation du SNU. Cette année est charnière car le SNU terminera de formuler le prochain plan-cadre de coopération, pour la période 2024-2028. Le nouveau cadre s'appuiera sur l'intention stratégique de l'actuel, mais intégrera une approche systémique et consacrera davantage d'attention à la résilience, aux domaines prioritaires tels que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la transition numérique et la sécurité sociale et aux accélérateurs des ODD tels que les systèmes alimentaires, les énergies renouvelables, la transformation de l'éducation, l'eau, l'égalité de sexes et l'autonomisation des femmes, les jeunes, etc.

Le caractère récurrent des crises à Madagascar et la faible efficacité du développement ont conduit le SNU en 2022 à mener des consultations approfondies avec le gouvernement, les partenaires techniques et financiers, la société civile et le secteur privé sur la collaboration inter-piliers (humanitaire, développement et consolidation de la paix/prévention) dans une approche nexus. En 2023, le SNU s'engagera avec ces partenaires afin de finaliser une feuille de route conjointe pour mettre en œuvre le nexus dans des zones prioritaires ensemble et mieux coordonner les interventions de tous pour obtenir plus d'impact.

Dans le cadre de sa Stratégie conjointe de mobilisation de ressources et de partenariats, le SNU a développé un concept de fonds commun pour soutenir la mise en œuvre du plan-cadre de coopération. Ce fonds est censé contribuer à assurer de plus grandes synergies dans la programmation, un meilleur alignement sur les priorités fixées, une allocation des ressources plus flexible, des coûts de transaction réduits pour les contributeurs,

et une base de financement élargie avec l'inclusion de partenaires innovants. La mise en place de ce fonds est l'une des priorités du SNU en 2023 en termes de mobilisation de ressources et de partenariats.

La poursuite de la mise en œuvre de la BOS permettra au SNU de tirer profit des services communs, y compris des nouveaux accords à long terme et des formations conjointes pour tout le personnel. Un mécanisme de suivi de la parité des sexes dans les recrutements sera mis en place afin de promouvoir la parité à différents niveaux. Un effort sera aussi fait pour effectuer des évaluations d'accessibilité dans tous les locaux communs ainsi que les hôtels et salles de conférence utilisés fréquemment par le SNU et son personnel afin de promouvoir l'inclusion des personnes handicapées. Le Groupe de gestion des opérations explorera également des options pour accroître la part de la main-d'œuvre jeune au sein du SNU.



L'approche Nexus est annoncée comme une des priorités du SNU en 2023



”

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que l'intégration des jeunes et des personnes handicapées, ne sont pas seulement des principes que nous promouvons auprès de nos partenaires, ce sont aussi des aspirations que nous visons à réaliser au sein du SNU.

Issa SANOGO,

COORDONNATEUR RÉSIDENT

Acronymes & abréviations

BOS	Stratégie relative aux activités opérationnelles
Ha	Hectare
ODD	Objectifs de développement durable
PCI	Paquet conjoint d'intervention
PS	Priorité stratégique
SNU	Système des Nations Unies
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

Noms des entités des Nations Unies

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la population
HCDH	Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
OIM	Organisation Internationale pour les migrations
OIT	Organisation Internationale du travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUDC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies de lutte contre le VIH/sida
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNCDF	Fonds d'équipement des Nations Unies
UNDRR	Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNHCR	Agence des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets



NATIONS UNIES MADAGASCAR



RAPPORT DES RESULTATS
MADAGASCAR, 2022

Maison Commune des Nations Unies
Zone Galaxy, Rue du Dr Raseta Andraharo
Antananarivo 101 - Madagascar
Téléphone: +261 20 23 300 92 / +261 32 07 466 69

Retrouvez-nous sur

 madagascar.un.org

 UN Madagascar

 un_madagascar

 UN Madagascar

 CINU Antananarivo